Les DEBATS

Votre quotidien national

Selon le ministère de la Défense

164 harraga interceptés en janvier

Page 24

A cause du changement d'emballage

Le lait coûtera plus cher à partir de mars

Les Algériens paieront leur lait plus cher à partir du mois de mars. Le prix de ce produit va augmenter de 5 à 8 DA. Cette augmentation s'explique par l'introduction d'un nouvel emballage dans lequel le lait va être commercialisé.

Page 2

Mères célibataires et enfants nés hors mariage

Les chiffres inquiétants du ministère de la Solidarité

Phénomène s'il en est un, le nombre de mères célibataires et d'enfants nés hors mariage est tout simplement alarmant.

Page 3

Béjaïa

L'explosion d'un aérosol fait trois blessés graves

Page 24

Selon Tahar Hadjar

Certaines parties manipulent l'université

Page 3

Réduction de la facture d'importation de médicaments

L'Etat mise sur le développement de la production nationale

Pour réduire la lourde facture d'importation des produits pharmaceutiques, les pouvoirs publics tablent sur le développement de la production nationale qui ne couvre actuellement que 61% des besoins.

Page 4

Plusieurs irrégularités enregistrées

Soldes, opportunité ou arnaque ?

A sa troisième semaine, la vente au rabais pour la saison hiver 2017 au niveau de la wilaya d'Alger, continue d'attirer différentes catégories de la société malgré les avis partagés quant à la crédibilité et à l'efficacité de cette opération commerciale.

Fixée du 18 janvier au 28 février, la propagande pour la période des soldes se manifeste principalement par les affiches qui placardent les façades des magasins dans le but d'attirer les clients désirant saisir cette opportunité pour faire une «emplette» intéressante.

Ainsi, le taux de réduction oscille entre 10 et 70% selon certaines affiches aux couleurs et formes multiples avec le même objectif, celui d'attirer le plus grand nombre de clients.

Selon le responsable de la direction du commerce de la wilaya d'Alger, Layachi Dehar, la vente au rabais permet aux commerçants de booster leurs activités tout en offrant au client la possibilité d'acquérir divers produits à des prix revus à la baisse.

Les soldes ne revêtent pas de caractère obligatoire pour les commerçants, a-t-il encore souligné.

Conformément aux dispositions du décret exécutif en date du 18 juin 2006, cette opération englobe les marchandises acquises par le commerçant depuis au moins trois mois et non la nouvelle marchandise.

D'autre part, le début de la période des soldes d'hiver s'annonce tout particulièrement sur les boulevards connus pour leurs activités commerciales à l'instar de Bab El Oued, Chéraga, rue Larbi Ben M'hidi, rue Didouche Mourad, place du 1er Mai, outre les grandes surfaces commerciales qui comptent des magasins proposant des marques mondiales.

En fin de semaine, et dès potron-minet, les routes menant vers le centre commercial de Bab Ezzouar sont envahies de véhicules immatriculés de différentes wilayas du pays. Les files humaines s'allongent devant les devantures des boutiques, notamment ceux du prêt-à-porter, constate-t-on sur place.

Page 4

N° 1829 - VEN. 10 - SAM. 11 FEVRIER 2017- PRIX : 10 DA - HTTP://WWW.LESDEBATS.COM

A cause du changement d'emballage

Le lait coûtera plus cher à partir de mars

Les Algériens paieront leur lait plus cher à partir du mois de mars. Le prix de ce produit va augmenter de 5 à 8 DA. Cette augmentation s'explique par l'introduction d'un nouvel emballage dans lequel le lait va être commercialisé.

Par Karima Nacer

Le lait en sachet fait partie des produits subventionnés par l'Etat. Dans le but de respecter l'hygiène alimentaire, le traditionnel sachet de lait en plastique va bientôt disparaître et cédera la place aux boîtes en carton. Une décision qui n'est pas sans impact sur le prix de ce produit vital. Selon les confirmations du Comité interprofessionnel du lait, le prix du sachet du lait, actuellement à 25 DA, allait connaître une augmentation dès mars prochain. Invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio algérienne, Mahmoud Benchakour, président du Comité interprofessionnel du lait, explique ce rééchelonnement par l'introduction d'un nouvel emballage dans lequel cet aliment va être conditionné. «Le changement du type d'emballage va induire obligatoirement une augmentation de prix», affirme-t-il, soulignant que «si nous voulons changer cet emballage, nous devons payer un peu plus cher le lait, c'est-à-dire de 5 à 8 DA de plus par litre, c'est le coût de l'Eliopack, le Tetrapack coûte encore plus cher». Ce qui conduira à une augmentation d'environ 20% du prix du litre de lait, ajoute l'intervenant.

Se demandant si la nouvelle tarification allait être supportable pour certaines catégories de gens, l'invité de la Chaîne III, regrette que le prix du lait est tellement bas. Une situation observe- t-il, qui n'existe nulle part dans le monde, entraînerait beaucoup de consommation et de gaspillage et des fuites à travers les frontières.

Par ailleurs, le président du Comité interprofessionnel du lait révèle que le déficit en matière de production laitière «est si important» qu'il est urgent de renforcer la stratégie nationale pour renverser la tendance. Relevant que les besoins actuels en lait du pays sont de 4,5 à 5 milliards de litres/an, il fera savoir que la production locale tourne autour de 600 à 800 millions de litres/an, soit un déficit de près de 4 milliards de litres/an qui est comblé par les importations, ajoutant que le taux moyen de consommation par personne est de 115 litres/an en Algérie. Le nombre des vaches laitières au niveau national est largement en deçà du cheptel nécessaire pour répondre aux besoins en lait, affirme-t-il. Ce cheptel est constitué actuellement de 200 000 vaches seulement alors qu'il faudrait environ un million de vaches laitières pour satisfaire la demande exprimée. Selon lui, la stratégie pour augmenter la production laitière locale nécessite le renforcement de la production fourragère et les activités liées à la filière, l'instauration d'un système de contrôle de la production et l'importation de vaches laitières pour combler le déficit. Il est impératif, poursuit-il, de revoir le système d'élevage et de maintenir une durée de production des vaches laitières à 5 années au lieu de 2 à 3 années comme il se fait actuellement. Questionné sur les quantités de lait que les éleveurs jettent parfois lorsqu'ils ne trouvent pas preneurs, Bouchakour explique que ce cas se produit généralement lorsque les cours mondiaux du lait en poudre sont en baisse et que les transformateurs préfèrent l'acheter puisqu'il leur revient moins cher que le lait cru local. Mais il observe que c'est justement dans ce genre de situation que l'Office national interprofessionnel du lait (Onil) doit jouer son rôle de régulateur en diminuant la distribution du lait en poudre aux transformateurs afin de les amener à s'approvisionner en lait cru local. Il propose également que pour réduire la facture d'importation de lait en poudre, des licence d'importation doivent être instaurées pour obliger les importateurs à investir localement et ce, à l'instar de ce qui a été fait pour les concessionnaires des véhicules. Sur ce point, il soutient que le comité qu'il dirige a soumis cette proposition au ministère de l'Agriculture.

K. N.

Face aux retombées de la mondialisation

Des efforts pour préserver l'identité culturelle de l'Algérie

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a mis en avant, jeudi à Alger, les efforts de l'Etat pour préserver l'identité culturelle de l'Algérie et protéger ses constantes religieuses et historiques par l'organisation de plusieurs colloques nationaux et internationaux en faveur de cette démarche.

En réponse à une question orale d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les raisons de la non-organisation de colloques sur la pensée islamique au cours des dernières années, lue en son nom par la ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia, M. Sellal a précisé que l'Etat avait «veillé ces dernières années à poursuivre l'organisation de nombreux colloques nationaux et internationaux visant à préserver l'identité culturelle de notre pays et à protéger nos constantes religieuses et historiques face aux retombées de la mondialisation culturelle».

Le Premier ministre a, à cet égard, rappelé l'organisation d'un colloque sur «la liberté de culte» en 2009 et de 11 autres colloques nationaux et internationaux en 2011 dans le cadre de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique».

Il a également cité le Colloque international consacré à Malek Bennabi, le colloque sur l'Islam contre la violence et le colloque sur le thème «La fatwa entre règles de la charia (loi islamique) et défis de la mondialisation», soulignant que ces rencontres «ont enregistré une forte participation de différents pays du monde islamique».

M. Sellal a, en outre, évoqué le Colloque international organisé en 2012 à Oran sur la 20e session de l'Académie islamique internationale du fiqh avec la participation de plus de 150 personnalités religieuses et scientifiques de différents pays arabes et occidentaux.

Il a affirmé, à ce propos, «le souci de l'Etat» à consacrer le caractère annuel d'un nombre de ces colloques, à l'instar du Colloque du rite malékite à Aïn Defla, qui entame sa 12e édition et la 5e édition du Colloque historique sur Okba Ibn Nafi à Biskra, le Colloque sur le soufisme à Relizane, le Colloque sur la tradition du prophète (Qsssl) à Constantine, ainsi que le Colloque sur le Coran à Chlef.

Le Premier ministre a également souligné que les autorités compétentes, représentées par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, veillent à l'organisation annuelle du concours Prix international de récitation et d'interprétation du Coran , ainsi que de la 18e édition de la Semaine nationale du Coran.

A ce titre, M. Sellal a également affirmé le souci des autorités publiques compétentes à publier les conclusions de ces colloques à travers des publications scientifiques qui sont au nombre de 60, ainsi que leur distribution dans les mosquées et les bibliothèques de wilaya, les centres culturels des communes, et les diverses sections du Centre culturel islamique.

L'Etat, à travers ces efforts, «accorde une grande importance à la question de la consécration des valeurs de l'Islam qui repose sur la pensée modérée, de par son impact en termes de protection de notre identité et de préservation de notre société de toute forme d'extrémisme», a ajouté le Premier ministre.

R. L.

Selon le ministre de tutelle

Pas de date précise pour l'augmentation des tarifs de l'eau

Par Rachid Chihab

Aucune date n'est fixée pour l'augmentation de la tarification de l'eau pour les grands consommateurs. La détermination d'une date pour le relèvement de la tarification sur l'eau pour les clients dont le volume de consommation est de plus de 25 m³/J «n'est pas à l'ordre du jour», a indiqué, jeudi à Tipasa, le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, plaidant pour l'ancrage d'une culture de rationalisation de l'usage de cette ressource vitale.

Interrogé par l'APS à propos de la date de relèvement de la tarification sur l'eau pour les clients dont le volume de consommation est de plus de 25 m³/J, le ministre a assuré, en marge d'une session de formation au profit des journalistes sur le thème «L'environnement», que cette question «n'est pas à l'ordre du jour actuellement», mais est à l'étude. «Les efforts de l'Etat sont actuellement axés sur l'efficience économique, en vue de l'ancrage d'une culture de rationalisation de l'usage des ressources en eau», a précisé M. Ouali, avant d'ajouter que «l'Etat à la charge d'appliquer la justice sociale en consacrant la justice dans la distribution», de l'eau partant de la base «qui consomme plus, paye plus». «Il est inadmissible que le client modeste soit placé au même rang que l'usine, l'hôtel ou les entreprises consommant beaucoup d'eau», a-t-il relevé à ce propos.

Le ministre avait annoncé, dans des déclarations précédentes, que ses services allaient réétudier la tarification de l'eau, en tant que produit soutenu, de façon à consacrer l'efficience économique, sans toucher aux catégories fragiles de la société (soit 18 millions d'Algériens).

S'agissant de la généralisation, à tout le pays, du système d'approvisionnement en eau potable 24h/24, M. Ouali a assuré, que c'est là l'objectif suprême de son département ministériel, qui «sera concrétisé dans le moyen et le long termes, grâce à une stratégie de travail claire, basée sur trois facteurs essentiels». Parmi ces facteurs, le ministre a cité «la garantie et le soutien de l'approvisionnement en eau potable», précisant que 38% des communes du pays sont approvisionnées 24h/24 en cette ressource vitale, 37% bénéficient de l'eau à des heures fixes de la journée, alors que le reste sont approvisionnées à raison de deux à trois jours. «Notre souci actuellement est de garantir cet approvisionnement et de relever les plages horaires fixées pour l'AEP en vue d'atteindre, à terme, le système en 24h/24», a-t-il soutenu.Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement a également rappelé, à l'occasion, la réception programmée, à l'horizon 2019, de neuf barrages, dont cinq au cours de cette année 2017.Ces barrages s'ajouteront, a-t-il dit, à la trentaine actuellement disponibles qui porteront les réserves en eau de huit milliards de m³ actuellement à 10 milliards de m³. «Les véritables enjeux dans le monde d'aujourd'hui est la maîtrise de gestion des installations en matière et leur préservation», a-t-il soutenu, soulignant l'importance des stations de dessalement d'eau de mer, réalisées ces dernières années, au titre de la «stratégie bien guidée du Président de la République qui a pu ainsi éviter à l'Algérie une crise de l'eau, l'année dernière, suite à une situation de sécheresse».

R. C.

Mères célibataires et enfants nés hors mariage

Les chiffres inquiétants du ministère de la Solidarité

Phénomène s'il en est un, le nombre de mères célibataires et d'enfants nés hors mariage est tout simplement alarmant.

Par M. Ait Chabane

Les chiffres officiels communiqués par le ministère renseignent sur la gravité de la situation, mais surtout sur le malaise et la détresse qu'endure au quotidien cette frange de la société, face aux lacunes juridiques quant à sa prise en charge et à la stigmatisation nourrie par la religion et la morale. Répondant à une question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme a indiqué que le nombre d'enfants dans les centres d'accueil à travers 41 wilayas était de 1 237 enfants jusqu'à novembre 2016. Ces centres leur apportent une aide psychologique, sociale et éducative dans le cadre de la politique de l'action sociale et de la solidarité nationale comme le prévoit la Constitution, a-t-elle dit. Etayant ses propos, Mme Mounia Meslem a précisé que «la hausse du nombre des enfants nés hors mariage ces dernières années», tout en affirmant que le phénomène des mères célibataires était «la responsabilité de tous, élite, familles et société civile». La ministre a, dans ce sens, appelé les acteurs concernés «à contribuer à aider les mères célibataires en situation sociale difficile», d'autant, a-t-elle ajouté, que «la plupart d'entre elles ont contracté un mariage coutumier ou sont victimes de violence ou de problèmes familiaux et sociaux». «363 mères biologiques ont décidé de ne pas abandonner leur enfant en 2016», a affirmé Mme Meslem, indiquant que son secteur «suit le dossier de près pour assurer aide et assistance sociale à ces mères célibataires et tenter de les réintégrer dans la société». La ministre a rappelé, en outre, l'étude de terrain réalisée par le secteur de la solidarité nationale, en coordination avec le fonds des Nation unies pour la population (Fnuap) sur la violence infligée aux adolescentes, couronnée par un plan d'action national annoncé en juin 2016. Le plan en question renferme des programmes pédagogiques et autres de prévention contre la violence sexuelle, ainsi que des programmes de soutien à la formation visant à optimiser les potentialités des spécialistes. Des rencontres de sensibilisation sur le code pénal y sont également prévues, en sus de la consécration d'espaces de dialogue, d'écoute et d'orientation pour la réinsertion sociale de toutes les catégories vulnérables et les victimes de violence, les mères célibataires en particulier. A cet effet, la ministre a mis en avant l'importance d'intensifier l'action de sensibilisation de proximité et d'encourager la culture de dialogue et le discours religieux modéré. La situation des mères célibataires et des enfants nés hors mariage nécessite une prise en charge plus adéquate de la part des pouvoirs publics afin de protéger cette frange sociale vulnérable, notamment les enfants qui n'ont de tort que d'être nés sans nom paternel. Les chiffres seraient certainement beaucoup plus importants au vu du caractère tabou de la question. Un grand travail de sensibilisation, comme cela se fait partout dans le monde, est plus que nécessaire pour diminuer un tant soit peu ce phénomène.

M. A. C.

Législatives 2017

Le FNA n'exclut pas une alliance avec d'autres partis politiques

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a affirmé, hier à Alger, que son parti n'excluait pas une alliance avec d'autres formations politiques qui partagent sa vision et ce, en prévision des prochaines élections législatives prévues le 4 mai.

M. Touati a précisé dans une déclaration à la presse en marge de la réunion des présidents des bureaux de wilaya de son parti qu'une alliance avec les autres formations politiques en prévision des prochaines législatives n'était pas exclue, soulignant que les alliances se contractaient sur la base des programmes politique, économique et social.

Il a ajouté qu'il ne s'agissait pas d' «alliances pour se positionner, mais pour servir le citoyen algérien», précisant que le FNA «s'alliera uniquement avec les formations qui partagent avec lui la même vision et les mêmes idées».

M. Touati a en outre précisé que sa formation politique entrera en lice pour les prochaines législatives dans «32 wilayas sans signatures, ajoutant qu'il sera procédé à la collecte de celles-ci au niveau de 16 wilayas à partir de samedi». M. Touati a estimé que «l'enjeu véritable de cette échéance électorale consiste en la capacité des partis politiques de convaincre les citoyens d'y participer massivement en vue d'opérer un changement par les urnes et choisir leurs représentants parmi les meilleurs candidats». A une question sur la Haute instance indépendante de surveillance des élections et sa capacité à assurer la transparence et l'intégrité des prochaines échéances, M. Touati a indiqué que «même s'il y a des réserves sur la formation de cette instance, il ne faut pas anticiper les choses».

T. A.

Selon Tahar Hadjar

Certaines parties manipulent l'université

Par Leila Bensaid

Les mouvements de protestation ne s'arrêtent pas dans certaines universités. Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar, «les demandes objectives et logiques ont été prises en charge par la tutelle, aussi bien au plan pédagogique, que social», relevant toutefois que «pour d'autres, il s'agit de manipulation par certaines parties à des fins connues de tous».

Le ministre n'indique pas qui sont ces parties, mais ouvre la voie à des interrogations sur la politisation de l'Université algérienne. Ce qui n'est pas nouveau, d'ailleurs, les organisations estudiantines étant connues pour leur affiliation à des partis et leurs membres sont probablement des candidats pour les prochaines élections. Cependant, quand un mouvement comme celui des étudiants en pharmacie et chirurgie-dentaire dure des mois et il a fallu que ses représentants soient reçus par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour qu'il y ait une réponse à leurs revendications, on peut dire qu'il y a des préoccupations qui dépassent les prérogatives d'un ministre ou probablement, il y a défaillance en matière de dialogue et de suivi de ce qui se passe dans les universités. S'agissant des revendications des étudiants en pharmacie et chirurgie-dentaire, le ministre a expliqué qu'il y a une prise en charge de l'ensemble des revendications se rapportant à la Fonction publique et aux secteurs de l'enseignement supérieur et de la santé. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance plénière à l'APN, consacrée aux questions orales, le ministre a affirmé que «la porte du dialogue demeure ouverte» et les représentants des étudiants ont été reçus à maintes reprises au niveau du ministère. S'agissant des revendications des étudiants en pétrochimie de l'université de Constantine, il a expliqué qu' «il n'est pas possible de délivrer deux diplômes (Master+ingénieur) dans une seule spécialité et pour une période d'études de 5 ans». Pour ce qui est des étudiants en biomédical, Hadjar a réitéré que les diplômes délivrés par les universités algériennes sont reconnus et que l'affirmation du contraire n'a pas de fondement, arguant que «tous les diplômes universitaires sont reconnus et délivrés sous forme de décret exécutif ou d'arrêté ministériel, et signifiés à tous les départements ministériels, ainsi qu'à la direction de la Fonction publique». Il a ajouté, que même le diplôme de Master à distance institué durant l'année universitaire en cours «est reconnu et équivaut au Master classique». Par ailleurs, il a indiqué que tous les concours d'accès aux études de doctorat avait un caractère national et que tous les étudiants remplissant les conditions pouvaient y prétendre.

Le ministre qui répondait à la question d'un député sur les modalités de sélection des postulants au concours de doctorat, a souligné que dans un souci de transparence et conformément au principe d'égalité des chances, un système d'évaluation unique a été adopté dans l'examen des dossiers de candidature à ces concours. Il a assuré que le nombre minimal de postulants retenus admis n'est jamais inférieur à 10 fois celui des postes ouverts, précisant que le nombre de postes ouverts chaque année différait d'une spécialité à une autre et d'une université à une autre. Il a révélé que sur 103 000 postulants 52 000 ont été retenus pour participer au concours en 2015 tandis que 124 000 lauréats du magister ont été recensés en 2016 dont 50 000 ont concurrencé pour 7 100 postes.

L. B.

Réduction de la facture d'importation de médicaments

L'Etat mise sur le développement de la production nationale

Pour réduire la lourde facture d'importation des produits pharmaceutiques, les pouvoirs publics tablent sur le développement de la production nationale qui ne couvre actuellement que 61% des besoins.

Par Sofiane Aït Mohamed

L'affirmation du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, est des plus explicites à ce propos. La législation pharmaceutique algérienne «n'a pas vocation à favoriser l'importation. Bien au contraire, elle vise à développer les capacités nationales de production», a-t-il soutenu jeudi à Alger, dans une allocution lue en son nom par sa représentante au ministère de la Santé, à l'ouverture de la première conférence nord-africaine des affaires réglementaires et de pharmaco-économie. Le ministre soulignera que cette législation est soumise à un processus de mise à niveau pour être aux «meilleurs standards internationaux». Elle offre aussi selon lui, aux investisseurs l'opportunité d'investir d'autres marchés «géographiquement, historiquement et politiquement proches du marché algérien». Il a également considéré que l'industrie pharmaceutique nationale «doit être axée sur la satisfaction des besoins en médicaments essentiels, mais aussi sur la réduction des dépenses à l'importation, tout en assurant la disponibilité à un prix attractif». M. Boudiaf a estimé, à ce propos, que les ressources financières consacrées à la prise en charge de la santé sont «conséquentes et durables», relevant que l'assurance-maladie couvre «la grande majorité de la population». Autant de facteurs et bien d'autres qui «militent en faveur de l'investissement dans la production de médicaments», a-t-il expliqué. Une production qui couvre actuellement, a révélé le ministre qui était jeudi en visite à Oran, 61% des besoins. Le ministre a souligné que l'Algérie a réalisé un grand progrès en matière de fabrication du médicament, prévoyant que la couverture des besoins atteindra 70% d'ici la fin de l'année courante. Si ce taux sera réalisé, l'Algérie pourra réfléchir à l'exportation, a-t-il ajouté. M. Boudiaf a encore déclaré que l'encouragement de l'Etat à la fabrication a réduit la facture d'importation de 4% l'année dernière. L'objectif principal est d'encourager la production du médicament pour une couverture totale des besoins locaux et l'exportation vers des pays africains, a-t-il souligné, signalant que certains médicaments et du matériel médical fabriqués en Algérie sont exportés vers 11 pays africains. Abordant les efforts du gouvernement dans ce domaine pour renforcer, accompagner et encourager la production nationale qui ne dépassait pas 5% il y a quelques années, le ministre a affirmé que le marché algérien est prometteur et qu'il faut œuvrer actuellement à encourager les opérateurs privés et laboratoires internationaux à travailler plus pour garantir le passage de l'Algérie au rang des pays exportateurs du médicament. La décision d'interdire l'importation des médicaments fabriqués localement est un grand stimulant aux industriels locaux, selon M. Boudiaf qui a indiqué que le nombre de médicaments dont l'importation n'est plus tolérée a atteint 358 médicaments. L'Algérie recense 80 unités de production, et leur nombre devra atteindre 150 prochainement, selon le ministre. ***S. A. M.***

Plusieurs irrégularités enregistrées

Soldes, opportunité ou arnaque ?

A sa troisième semaine, la vente au rabais pour la saison hiver 2017 au niveau de la wilaya d'Alger, continue d'attirer différentes catégories de la société malgré les avis partagés quant à la crédibilité et à l'efficacité de cette opération commerciale.

Fixée du 18 janvier au 28 février, la propagande pour la période des soldes se manifeste principalement par les affiches qui placardent les façades des magasins dans le but d'attirer les clients désirant saisir cette opportunité pour faire une «emplette» intéressante.

Ainsi, le taux de réduction oscille entre 10 et 70% selon certaines affiches aux couleurs et formes multiples avec le même objectif, celui d'attirer le plus grand nombre de clients.

Selon le responsable de la direction du commerce de la wilaya d'Alger, Layachi Dehar, la vente au rabais permet aux commerçants de booster leurs activités tout en offrant au client la possibilité d'acquérir divers produits à des prix revus à la baisse.

Les soldes ne revêtent pas de caractère obligatoire pour les commerçants, a-t-il encore souligné.

Conformément aux dispositions du décret exécutif en date du 18 juin 2006, cette opération englobe les marchandises acquises par le commerçant depuis au moins trois mois et non la nouvelle marchandise.

D'autre part, le début de la période des soldes d'hiver s'annonce tout particulièrement sur les boulevards connus pour leurs activités commerciales à l'instar de Bab El Oued, Chéraga, rue Larbi Ben M'hidi, rue Didouche Mourad, place du 1er Mai, outre les grandes surfaces commerciales qui comptent des magasins proposant des marques mondiales.

En fin de semaine, et dès potron-minet, les routes menant vers le centre commercial de Bab Ezzouar sont envahies de véhicules immatriculés de différentes wilayas du pays. Les files humaines s'allongent devant les devantures des boutiques, notamment ceux du prêt-à-porter, constate-t-on sur place.

Cependant, les clients ne cachent pas leur désappointement du fait de l'indisponibilité des produits prisés.

«Il ne reste que des chaussures de petite pointure», confie Rédha, étudiant, alors que Mme Nadia, estime que ce qui désenchante les clients est le manque de tailles, notamment pour les articles les plus intéressants. Toutefois, les magasins ne désemplissent pas de clients en quête de «bonnes occasions».

Samir, gérant d'un magasin pour articles sportifs, a expliqué que le stock a été épuisé rapidement d'autant plus que les réductions de 60% ont touché des marques mondiales, précisant qu'un autre arrivage est prévu dans les jours avec des remises encore plus attrayantes. Il a indiqué à ce propos, que les clients venus au centre commercial ne se déplaçaient pas forcément pour des achats personnels, mais il est souvent question de commerçants venus de différentes régions du pays pour acheter en gros. Ils stockent à leur tour la marchandise qui est, à peine le temps règlementaire des soldes écoulé, remise sur les étalages pour être vendue au prix initial, a-t-il tenu à dire.

Les avis des clients divergent quant à l'efficacité de la vente de soldes. Certains estiment que c'est l'occasion d'acquérir des produits à bas prix où les démarques sont respectées et d'autres y voient une véritable arnaque pour attirer les clients.

Kamel, enseignant universitaire a déclaré que les vitrines des magasins retiennent l'attention des clients avec des taux de réduction affichés allant de 20 à 70%, mais, a-t-il dit, ces derniers sont souvent déçus, car «les réductions sont quasiment illusoires comparées aux prix d'origine».

Selon d'autres clients, il y a d'autres arnaques auxquelles s'adonnent les commerçants comme exposer des marchandises soldées avec d'autres mises en vente avec leurs anciens prix outre le non-respect de la période des soldes fixée par la tutelle, celles-ci étant pratiquées tout le long de l'année.

Le représentant de la direction du commerce a affirmé à l'APS, concernant les dépassements de certains commerçants que les agents de contrôle intensifient leurs opérations de contrôle pour assurer une concurrence loyale.

Le même responsable a tenu à rappeler que le commerçant contrevenant au règlement et coupable de dépassements, sera immédiatement mis en demeure. Si l'infraction se répète, un procès-verbal sera établi contre le concerné pour publicité mensongère conformément à la loi 04/02 du 23 juin 2004, relative aux modalités d'exercice d'activités commerciales.

R. N.

Objectifs de développement durable (PNUD)

Un Algérien lauréat

L'Algérien M'rah Mohamed Djamel Eddine Aboubakr a été choisi par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) parmi 17 lauréats d'une recherche mondiale des citoyens relative à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), selon un communiqué du Pnud.

M. M'rah et 16 autres lauréats, venus de 15 pays, ont été choisis parmi des centaines de personnes qui ont soumis des vidéos sur les 17 Objectifs de développements durable.

Le lauréat algérien, qui a réalisé une vidéo couvrant le 4ème ODD relatif à l'éducation de qualité, rejoindra des dizaines d'autres venant du monde entier pour se rendre en Chine afin de rencontrer les premiers «Ambassadeurs animaux» du Pnud. «Deux adorables petits pandas appelés Qiqi et Diandian», a précisé la même source.

Ces objectifs mondiaux sont un programme «audacieux visant à éradiquer la pauvreté et à relever les défis les plus urgents du monde d'ici à 2030. Les 17 vidéos gagnantes ont été jugées les plus originales et créatives».

R. N.

D'un montant de 25 millions de dollars

La Cnan réceptionne un nouveau navire de marchandises

La Compagnie nationale de navigation (Cnan) a réceptionné jeudi au port d'Alger un navire de transport de marchandises mis en exploitation pour le compte de sa filiale Cnan-Nord.

D'un montant de 25 millions de dollars, ce navire, baptisé *Timgad*, a été fabriqué en Chine et dispose d'une capacité de transport de 12 000 tonnes ou de 800 conteneurs, a-t-on précisé lors de la cérémonie de réception.

Il s'agit du 7ème navire acquis par Cnan-Nord dans le cadre du programme de renforcement des capacités du groupe Cnan dont la flotte est actuellement de neuf navires, sachant que son autre filiale Cnan Med a déjà acquis deux navires de marchandises.

Le plan de développement de la flotte maritime marchande nationale prévoit l'acquisition d'un total de 25 navires dont 18 cargos pour Cnan-Nord et sept navires pour Cnan Med.

L'objectif est de satisfaire la demande croissante en termes de transport maritime qui demeure le principal mode d'acheminement (95%) de marchandises importées en Algérie.

Ce plan vise à augmenter la part des armateurs nationaux à 30% du marché algérien de transport maritime de marchandises hors hydrocarbures à l'horizon 2020 contre moins de 3% actuellement, a expliqué à la presse le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaâ Talai.

Dans ce cadre, le ministre a insisté sur l'impératif de conforter la flotte maritime nationale et le transport maritime, qui demeure le «point faible», selon lui, du secteur des transports en Algérie.

Mais ce programme d'acquisition de navires reste «insuffisant» pour atteindre les objectifs tracés, selon M. Talai qui a évoqué la création d'autres sociétés maritimes qui devraient s'ajouter à Cnan Med et Cnan-Nord.

Il a alors évoqué la mise en place de sociétés mixtes qui seront créées en partenariat avec des entreprises maritimes étrangères.

Le ministre a également annoncé la création prochaine d'une société maritime spécialisée dans les métiers maritimes pour assurer une meilleure gestion des effectifs techniques de la flotte maritime nationale. A ce propos, il a aussi fait part d'un projet d'alignement des salaires de tous les marins, qui constitue une des recommandations du syndicat des marins de la Cnan qui se plaint de la disparité des salaires entre les marins de transport de marchandises et de ceux du transport des voyageurs.

Pour rappel, Cnan-Nord assure le transport de marchandises entre l'Algérie et les ports d'Anvers (Belgique), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie) et Charleston (Etats-Unis), alors que Cnan Med couvre la zone méditerranéenne notamment la France, l'Espagne et l'Italie.

Y. L.

Selon Abderrahmane Benkhalfa

Les réserves de change couvrent les dépenses pour plus de deux années

Les réserves de change de l'Algérie, de l'ordre de 114 milliards de dollars, lui permettent de couvrir ses dépenses pour une période de deux années et quatre mois et lui assure une sécurité sur le plan économique par rapport à de nombreux pays, a estimé jeudi à El Bayadh l'expert en économie, Abderrahmane Benkhalfa.

Lors d'une journée d'études, consacrée à la Loi de finances 2017 et son impact sur l'investissement et l'entreprise, organisée par la Chambre de commerce et de l'industrie Kessal, l'ex-ministre des Finances a souligné que, pour la première fois, une loi de finances est établie pour une durée de trois années (2017-2019) sur la base d'une vision, selon laquelle les niveaux de la fiscalité pétrolière régresseraient et la fiscalité ordinaire progresserait durant ces trois années, «ce qui met l'économie nationale à l'abri des soubressauts».

M. Benkhalfa a, d'autre part, indiqué que la Loi de finances 2017 a été élaborée sur la base d'un budget de 6 883 milliards de dinars, soulignant que l'Etat n'a pas renoncé à ses engagements sociaux et ce, à travers sa politique de soutien des produits de consommation et des secteurs de la santé et de l'habitat, ainsi que les différentes mesures incitatives dans le domaine de la promotion de l'investissement, notamment dans les régions des Hauts-Plateaux et dans le sud du pays. Sur le plan économique, le conférencier a affirmé que la stabilité institutionnelle d'un pays, doté d'un grand marché interne, comme c'est le cas de l'Algérie, est considérée comme un préalable essentiel dans l'attraction des investissements étrangers qui ont besoin d'être complétés par des partenaires nationaux et une organisation plus large du marché national, ainsi que la promotion des potentialités de l'Algérie dans différents domaines économiques.

L'expert a encore soutenu, lors de cette rencontre ayant regroupé des opérateurs économiques locaux, que l'Algérie est l'un des pays appelés à accueillir les investissements étrangers au vu de ses recettes, du coût des investissements et du soutien de l'Etat dans ce domaine.

R. B.

En collaboration avec des ministères

Un programme pour encourager les jeunes entrepreneurs

La Fédération nationale des jeunes entrepreneurs a lancé un programme en vue d'encourager des jeunes promoteurs au niveau national, a annoncé, jeudi à Tissemsilt, le président de cette organisation.

En marge de la cérémonie d'installation du bureau de wilaya de Tissemsilt de cette fédération, Hamel Kheiredine a souligné que ce programme lancé en collaboration avec des ministères, les dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes et les banques, porte sur l'octroi d'assiettes foncières pour des projets d'investissement au niveau des petites zones d'activités que le gouvernement envisage de créer à travers le pays. Il s'agit aussi du rééchelonnement des dettes des entreprises de jeunes qui ont bénéficié, dans les années précédentes, de crédits bancaires au titre des dispositifs de soutien à l'emploi et qui n'ont pas pu les rembourser, en plus de l'octroi aux jeunes entrepreneurs d'un quota de 20% des marchés publics au titre de cette nouvelle procédure.

M. Hamel Kheiredine a déclaré aussi que la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs a reçu une invitation officielle du gouvernement pour participer, pour la première fois, à la réunion de la tripartite qui se tiendra au printemps prochain et «qui constituera une occasion pour proposer des solutions aux problèmes que rencontrent les gérants de micro-entreprises concrétisées au titre des dispositifs d'emploi». Il a ajouté que la fédération se fixe comme objectifs de contribuer efficacement à l'économie nationale, d'encourager les initiatives créatrices d'investissement dans toutes les wilayas du pays et de soulever les préoccupations de jeunes entrepreneurs au gouvernement. Hamel Kheireddine a présidé, lors de cette cérémonie à laquelle a assisté le directeur de l'emploi et les directeurs des dispositifs de soutien à l'emploi de la wilaya, le conseiller du directeur général de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes, l'installation officielle de Chaber Sid Ahmed, comme chef du bureau de wilaya de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs.

R. T.

Prix du pétrole

Les cours terminent en hausse

Les cours du pétrole ont terminé en hausse jeudi à New York, malgré le bond des réserves hebdomadaires américaines de brut annoncé la veille.

Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut a monté de 66 cents, à 53,00 dollars sur le contrat pour livraison en mars au New York Mercantile Exchange (Nymex).

Les prix de l'or noir ont poursuivi leur rebond, effaçant une partie de leurs pertes de la semaine, malgré la forte hausse de 13,8 millions de barils des réserves américaines de brut, annoncé mercredi par le département de l'Energie (DoE).

«Il n'y a absolument aucun moyen de l'expliquer», s'est exclamé James Williams de WTRG.

Certains analystes ont toutefois avancé que les estimations de la fédération privée American Petroleum Institute (API), publiées un jour avant les chiffres officiels, avaient largement préparé le terrain et que l'augmentation des stocks n'a donc pas été une surprise.

«Les investisseurs avaient parié à la baisse parce qu'ils s'attendaient à une forte hausse des réserves de brut. Après la publication des chiffres, ils sont repassés à l'achat», a expliqué Mike Lynch de Strategic Energy and Economic Research. Sans vouloir minimiser l'ampleur de la progression des stocks de brut, les spécialistes remarquaient par ailleurs que les chiffres du DoE contenaient d'autres aspects plus positifs. Contrairement aux attentes, les réserves d'essence ont reculé de 900 000 barils et les produits distillés sont restés stables.

«La baisse des stocks d'essence est attribuable principalement à une hausse de la demande, ce qui a compensé une production d'essence plus élevée», ont expliqué les analystes de Commerzbank dans une note.

Plus généralement, le baril de pétrole à New York reste depuis le début de l'année dans une fourchette comprise en 50 et 55 dollars.

K. E.

Pour une meilleure prise en charge

Vers la création d'un réseau national d'oncologie pédiatrique

Le chef de service d'oncologie à l'établissement hospitalier spécialisé dans la lutte contre le cancer Pierre et Marie Curie (CPMC), le Pr. Kamel Bouzid, a annoncé, jeudi à Alger, le projet de création d'un réseau national au niveau des établissements hospitaliers pour la prise en charge du cancer de l'enfant.

L'objectif recherché à travers ce réseau est la prise en charge localement de cette catégorie, contrainte de se déplacer au CPMC, a affirmé le Pr. Bouzid en marge d'une session de formation organisée au profit des pédiatres et infirmiers exerçant au niveau des services de pédiatrie des hôpitaux de Laghouat, Batna, Tlemcen, Tiaret, Sétif, Sidi Bel Abbès, Annaba et Mostaganem.

Les centres hospitalo-universitaires tels que Mustapha Bacha, Hassani Issad (Alger), et l'hôpital de Béjaïa, bien que dotés d'unités et de services d'oncologie pédiatrique, «refusent parfois de prendre en charge certains patients, arguant le manque de moyens ou le défaut de compétences nécessaires», a déploré le Pr. Bouzid, exprimant son regret «quant à la façon avec laquelle sont traités ces patients et le manque de services prenant en charge cette pathologie».

Il a indiqué à ce propos que le problème résidait dans «le manque de volonté et d'encouragements», affirmant que «les moyens dont disposent ces services sont les mêmes dont dispose le CPMC, qui reçoit et prend en charge tous les cas venant des différentes régions du pays».

Pour sa part, le Dr. Charifa Louni du CPMC a affirmé que cette unité qui reçoit un nombre important d'enfants est aujourd'hui «dans l'incapacité de prendre en charge le nombre de patients (entre 300 et 400 nouveaux cas par an) qui nécessitent une hospitalisation de 3 à 6 ans», exprimant par la même occasion son espoir de voir «ce réseau contribuer à l'élargissement de la prise en charge de cette maladie chez l'enfant».

Le même constat a été partagé par le Dr. Souad Bekhti du service neurochirurgie au CHU Mustapha Bacha qui prend en charge en partie les cas d'oncologie pédiatrique. La session de formation, organisée au profit des pédiatres et infirmiers activant dans le domaine de la prise en charge du cancer de l'enfant, s'inscrit dans le cadre du plan national de lutte contre cette maladie (2015-2019), et a pour but de former 1 000 médecins et agents paramédicaux jusqu'en 2019, qui se verront confier l'organisation et la gestion des nouvelles unités prévues à cet effet.

L'Algérie enregistre 1 500 nouveaux cas de cancer de l'enfant par an, à leur tête la leucémie et les glandes lymphatiques suivi du cancer du cerveau, de l'oeil et des os.

R. T.

Ahl Laksar à Bouira

Dégel du projet de réalisation d'une polyclinique

Les travaux de réalisation d'une polyclinique dans la commune enclavée d'Ahl Laksar (à une trentaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Bouira,) ont été dégelés suite à une décision du ministère de la Santé et des démarches sont en cours pour la relance du projet, a-t-on appris jeudi auprès de la wilaya.

«Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a envoyé aux services de la wilaya une décision faisant part du dégel du projet de réalisation d'une polyclinique dans la municipalité rurale d'Ahl Laksar», a-t-on expliqué à la wilaya.

Partant de ce fait, le wali de Bouira, Mouloud Chérifi, a donné des instructions au directeur de la santé pour qu'il entame le plus rapidement possible les démarches en vue de relancer ce projet auquel une enveloppe financière de 110 millions de dinars sera allouée, selon les détails fournis par la même source.

Le projet de la polyclinique a connu des retards avant d'être bloqué par la suite. «Les services de la wilaya ont oeuvré pour le dégel de cet important projet qui est en voie d'achèvement», a expliqué à l'APS, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ahl Laksar, Hammiche Rezki.

Comptant 15 600 habitants, la commune d'Ahl Laksar ne dispose que d'un vieux centre de santé dont les services assurés «ne répondent pas aux aspirations des citoyens», a-t-il dit, souhaitant que cette opération soit livrée le plus rapidement possible pour prendre en charge les préoccupations de la population locale.

D'autres projets du secteur de la santé ne sont pas concernés par les mesures d'austérité prises par le gouvernement, dont notamment la réalisation de trois hôpitaux à M'Chedallah (10 lits) et deux autres de 80 lits chacun à Aïn Bessam et Bordj Khris.

R. L.

Skikda

Nécessité de réaliser un pôle médical pédiatrique

Les participants à une journée de formation organisée jeudi à Skikda au profit des médecins spécialisés en pédiatrie ont souligné la nécessité de réaliser un pôle médical pédiatrique dans cette wilaya.

Le président de l'association des médecins pédiatres de la wilaya de Skikda, Wahid Tounsi, a estimé qu'il est important que les instances concernées inscrivent un projet de réalisation dans cette wilaya d'un pôle médical dédié aux maladies pédiatriques.

La wilaya qui dispose de cinq hôpitaux situés dans les régions de Skikda, Tamalous, El Harouch, Azzaba et Collo réservent 150 lits aux enfants, a souligné le responsable, reconnaissant que ce nombre est «insuffisant» et ne répond pas aux besoins réels exprimés.

L'établissement hospitalier public du chef-lieu de wilaya ne dispose que de 30 lits pour les enfants malades, a indiqué le responsable, précisant que cette situation n'a pas changé depuis l'époque coloniale, alors que cette ville a connu une importante croissance démographique.

Une centaine de pédiatres venus de plusieurs wilayas du pays ont bénéficié de cours théoriques et pratiques dans le domaine de la neuropédiatrie lors de cette journée de formation organisée à l'initiative de l'association des médecins pédiatres en collaboration avec plusieurs laboratoires médicaux, a-t-on souligné.

Les praticiens présents à cette formation ont également appelé les parents à privilégier les diagnostics précoces pour un traitement efficace.

R. S.

Maladies chroniques à Ouargla

Lancement d'une enquête épidémiologique

Une enquête épidémiologique sur les facteurs de déclenchement de maladies chroniques vient d'être lancée dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

Cette enquête, sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé, vise à détecter les facteurs de contraction de différentes pathologies chroniques, telles que l'hypertension artérielle, le diabète et le cancer.

Elle touche un échantillon de la population, dans la catégorie d'âge 18-69 ans, dans les quartiers El Hadeb et Sokra (commune de Rouissat) ainsi que les communes de Tebesbest et Mégarine dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km Nord de Ouargla), a indiqué le chef de service épidémiologique à la DSP, Djamel Maâmeri.

L'opération cible 100 échantillons dans chacune des 25 familles sélectionnées au hasard pour chacune des zones précitées, pour des analyses biochimiques, des consultations médicales et des tests physiologiques, avec un questionnaire sur les taille et poids, les habitudes alimentaires, les conditions de vie, la pratique d'activités sportives, la consommation de tabac et alcool, et autres questionnements pouvant apporter un éclairage dans cette enquête, a-t-il expliqué.

Quatre équipes médicales mobiles, comprenant un médecin, un infirmer, dotées d'équipements modernes, ont été mobilisées pour les besoins de cette enquête lancée mercredi dernier et devant s'étaler jusqu'au 25 de ce mois, selon le responsable.

T. O.

Laghouat

Equipement de l'unité d'hémodialyse de Gueltat Sidi Saâd

Une enveloppe de 20 millions de DA a été consacrée à l'équipement de l'unité d'hémodialyse de la commune de Gueltat Sidi Saâd, a-t-on appris jeudi auprès de l'Assemblée populaire de la wilaya de Laghouat.

Puisé sur le budget primitif de la wilaya, adopté par l'APW lors de sa dernière session, l'octroi de ce financement va donner lieu à l'engagement des dispositions réglementaires liées à l'acquisition des équipements nécessaires pour cette unité, a-t-on signalé.

L'opération, qui vient en réponse aux doléances des insuffisants rénaux de la région, permettra l'entrée en exploitation de l'unité d'hémodialyse, dont les travaux ont été achevés, et ainsi la prise en charge des malades de la région. Réalisée pour un coût de 15 millions de DA, cette unité d'une capacité de 14 lits, qui renferme une salle d'hémodialyse et une autre d'attente, devra prendre en charge, une fois équipée, les malades des communes de Gueltat Sidi Saâd, El Beida et Aïn Sidi Ali et les groupements d'habitants limitrophes, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale de Gueltat Sidi-Saâd, Belkacem Ben El Mouaz.

Cette structure de santé, qui a été favorablement accueillie par la population, va alléger la charge sur le centre d'hémodialyse d'Aflou qui prend en charge actuellement les insuffisants rénaux des 12 communes situées dans la partie nord de la wilaya.

L. N.

Protection de l'environnement

Une cause nationale nécessitant la mobilisation de tous

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a estimé, jeudi à Tipasa, que l'environnement est «une cause nationale» nécessitant la mobilisation de tous pour sa protection.

Procédant à l'ouverture d'une session de formation au profit des journalistes sur le thème de l'environnement, M.Ouali a déclaré que l'année 2017 «sera l'année de l'environnement» qui sera relevé au rang de «cause nationale» au vue de son importance.

Il a plaidé, à ce propos, pour l'impératif de l'instauration d' «une citoyenneté autour de l'environnement» par la mobilisation de tous les secteurs, organismes et institutions, dont le secteur de l'information dont le rôle a été qualifié par le ministre, de «primordial» dans la sensibilisation de l'opinion et des autorités publiques.

Après avoir reconnu la «difficulté» d'instauration d'un esprit de citoyenneté autour de l'environnement, eu égard à l'état «fragile» dans lequel il se trouve, le ministre a estimé qu'il est temps de «tirer le signal d'alarme quant à la nécessité de protéger le milieu et ce, en fédérant les efforts de tout un chacun (autorités publiques, mouvement associatif, citoyens et presse)».

Dans ce contexte, il a souligné que sur le terrain il existe une «volonté politique nécessaire pour préserver l'environnement» et ce, à travers des articles de loi, au nombre de 10 actuellement, l'introduction de l'environnement dans la Constitution, la mobilisation de moyens humains et matériels adéquats dont sept agences nationales dédiées à ce thème.

M. Ouali a également rappelé l'organisation autour du même thème de trois rencontres, respectivement à Sétif, Tlemcen et Blida, avec la participation de tous les partenaires concernés par l'instauration de mécanismes à même de consacrer les objectifs fixés en la matière.

Selon le ministre, cette session de formation est inscrite au titre de l'approfondissement et de l'amélioration des connaissances des journalistes dans le domaine environnemental.

Ils les (journalistes) a appelé, à l'occasion, à «être au diapason des efforts consentis par l'Etat, en la matière», tout en les encourageant à relever les insuffisances, «car l'environnement est l'affaire de tous», a-t-il insisté.

Les recommandations issues des rencontres, organisées sur ce thème, ont notamment versé sur l'instauration d'une charte pour protéger l'environnement au niveau de chaque wilaya, parallèlement à la réactivation du rôle de l'Observatoire national pour l'environnement et sur la détermination des responsabilités de chaque secteur dans l'acte de préservation du milieu.

«L'écoute, la communication, l'encouragement des initiatives et le soutien du mouvement associatif sont des facteurs-clés dans la consécration des objectifs fixés dans ce domaine», a souligné le ministre, invitant l'élite (intellectuels) à «assumer ses responsabilités en la matière, car il y va de sa crédibilité», a-t-il estimé.

R. N.

Prévention contre les catastrophes

Des directeurs d'écoles bénéficient d'une formation

Plus de 140 directeurs d'établissements scolaires relevant de la direction de l'éducation d'Alger-Centre ont bénéficié, jeudi à Alger, d'une formation théorique et pratique dans le cadre d'une journée de sensibilisation sur les mesures à prendre en cas de catastrophes (séismes, inondations, incendies et autres).

Intervenant à l'ouverture de cette journée de sensibilisation, organisée par la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le colonel Mohamed Tighristine, directeur de cette structure a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place un plan de sécurité pour chaque établissement scolaire de la wilaya d'Alger et d'assurer une formation pour les enseignants, les élèves et même les parents sur les mesures à prendre en cas de sinistres.

Pour sa part, le colonel Farouk Achour, directeur central de la Protection civile a indiqué que cette journée, qui a pour thème «Plan de sécurité pour les établissements éducatifs et prévention contre les différents sinistres», a pour but d'«ancrer la culture préventive» en milieu scolaire.

L'élaboration d'un plan de sécurité pour tous les établissements scolaires à travers le territoire national constitue «une prévention efficace», car permettant de préparer les élèves à mieux agir face à une catastrophe, a-t-il dit. Ce plan comprend des exercices de simulation supervisés par les agents de la Protection civile pour assurer une évacuation, en un temps record, des lieux du sinistre en évitant tout mouvement de panique.

Pour sa part, le directeur de l'éducation d'Alger-Centre, Mohamed Khaldi, a salué cette initiative qui permet aux directeurs des établissements éducatifs d'Alger-Centre de recevoir des explications, lors de conférences animées par des experts et de participer à des exercices de simulation, à travers l'utilisation d'un simulateur de séisme.

Après avoir mis l'accent sur les grands efforts consentis par la Protection civile en matière de prévention contre les différents sinistres, il a appelé à la nécessité d'inculquer la culture de prévention aux élèves, aux enseignants, aux personnels administratifs et même aux parents, pour une meilleure intervention et une évacuation sûre, en cas de sinistre ou de catastrophe.

Le directeur de la prévention à la Protection civile, le colonel Farid Nechaf a estimé nécessaire «d'inclure des cours théoriques et pratiques dans le programme des élèves des cycles primaire, moyen ou secondaire, portant sur la prévention contre les sinistres et les catastrophes naturelles».

Le meilleur moyen de prévention contre les sinistres et catastrophes dont les inondations et les séismes, demeure «l'investissement dans la prévention», a-t-il indiqué, appelant à doter chaque établissement scolaire d'un plan de prévention spécifique.

A cette occasion, lors de laquelle le simulateur de séisme a été présenté, les enseignants ont participé à un exercice de simulation sur la meilleure attitude à adopter en cas de séisme, la nécessité de garder son self-control et une évacuation des élèves en toute sécurité.

Des journées de sensibilisation similaires seront organisées lors des prochains jours au profit des directeurs des établissements éducatifs relevant des directions de l'éducation d'Alger Ouest et Est, a annoncé le chargé de l'information et de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah.

R. O.

Dans le cadre d'un plan national

De nouvelles structures pour le secteur de l'artisanat

Le secteur artisanal à Boumerdès sera bientôt renforcé avec un nombre de structures susceptibles d'aider à sa promotion et réhabilitation, tout en contribuant dans le règlement du problème de commercialisation de ses produits, a-t-on appris jeudi du directeur local du tourisme et de l'artisanat.

Selon Zoulim Nour, ces projets inscrits au titre du plan de wilaya pour la promotion de la profession, sont «impatiemment» attendus par les artisans de la wilaya, qui compte 3 600 artisans immatriculés, et ce au vue de leur «importante contribution attendue dans l'organisation de la profession, mais surtout la préservation des produis de l'artisanat local et leur commercialisation», a-t-il assuré.

La Maison de l'artisanat et des métiers en réalisation au niveau de la ville de Boumerdès, avec un taux d'avancement estimé à 80%, est le premier projet cité.

Cet établissement, bâti dans un style arabo-islamique, englobe de nombreux ateliers de travail, outre une multitude d'espaces d'exposition et de vente des produits et oeuvres des artisans, alors que d'autres seront dédiés à la formation et aux activités du secteur, a indiqué le même responsable, prévoyant sa mise en exploitation «dans les prochains mois».

L'autre projet d'importance attendu par le secteur touristique, à Boumerdès, est représenté par le centre d'artisanat et des métiers de la vieille Casbah de Dellys.

La structure, édifiée selon une architecture arabo-musulmane respectueuse des mutations survenues dans la région au cours de différentes époques historiques, et permettant aux artisans d'être en harmonie avec eux mêmes, compte trois niveaux, englobant, en tout, 14 ateliers artisanaux et de formation, ainsi que des espaces d'exposition et de vente.

Des espaces y seront également dédiés aux associations locales activant dans le même créneau.

Ce Centre artisanal a pour objectif de préserver le patrimoine matériel de la Casbah de Dellys, mais surtout participer à la réhabilitation et à la revalorisation des métiers de l'artisanat, encore préservés de nos jours par ses habitants, dont la poterie et la vannerie.

Deux spécialités artisanales fortement réputées à Dellys, et dont les matières premières sont «saines et bénéfiques».

Un autre centre d'artisanat et des métiers est attendu à Bordj Menaïel. Son étude technique a été réceptionnée dans l'attente du lancement de son chantier «prochainement», a fait savoir M. Zoulim.

Il a, aussi, fait part d'une proposition pour l'inscription à la réalisation de centres artisanaux similaires à Khemis El Khechna, Beni Amrane, et Boudouaou, au titre de programmes sectoriels.

Une réflexion est, actuellement, en cours en vue de la création de marchés hebdomadaires et d'espaces pour la vente des produits de l'artisanat local et des œuvres des femmes au foyer, à travers les communes, a-t-il ajouté.

R. F.

Alger

Installation de feux tricolores dans 500 carrefours

Quelque 500 carrefours de la wilaya d'Alger seront dotés de feux tricolores, dans le cadre d'un projet-pilote pour une gestion centralisée du trafic urbain, a indiqué jeudi, à Oran, le directeur des transports terrestres et urbains au niveau du ministère du Transport, Salem Salhi.

Interrogé en marge d'une journée d'étude organisée par l'APW d'Oran, sur Les mécanismes pour l'activation du Plan de transport du groupement d'Oran M. Salhi a affirmé que "la wilaya d'Alger a mis en place, avec des partenaires espagnoles, une société mixte de droit algérien, pour la réalisation d'un système de régulation de trafic urbain au niveau de la wilaya d'Alger".

Il s'agit d'un projet-pilote baptisé "Système intelligent de gestion dynamique de la mobilité urbaine", qui comprend une gestion centralisée des feux tricolores à Alger.

La première phase du projet consiste à doter quelque 200 carrefours de feux tricolores, et 300 autres dans un second temps, pour atteindre un nombre global de 500 carrefours, qui couvriront l'ensemble de la wilaya.

Ces feux seront ainsi gérés par un centre de régulation, implanté dans la commune de Kouba, grâce à des données sur l'état de trafic recueillies par des boucles de détection installées dans différents points dans l'agglomération.

Le plan de feux et la durée des cycles seront adaptés à l'état du trafic, note le responsable, ajoutant que ce système participera à une gestion efficace du trafic urbain dans la wilaya d'Alger.

Sur un autre registre, M. Salhi a indiqué que le financement du projet des "Bus à haut niveau de service (BHNS)", qui seront introduits dans les transports en commun en Algérie, selon récente déclaration du ministre du Transport, se fera dans le cadre de la concession.

La stratégie du secteur du transport, comme beaucoup d'autres secteurs, s'étant orientée sur les financements en dehors des budgets de l'Etat, en raison de la situation économique du pays, le projet des BHNS devra ainsi être porté par des investisseurs privés. Les BHNS est un concept datant du début des années 2000, et qui utilise, à de fortes fréquences, avec une rotation toutes les 5 à 10 min en heures pleines et moins de 15 min en heures creuses, en plus d'une amplitude horaire élevée (circulation la semaine, en soirée et le week-end).

Cette rencontre portant sur les mécanismes de l'activation du plan de transport du groupement d'Oran a, par ailleurs, vu la participation de l'ensemble des intervenants dans le domaine du transport, collectivité locale et société civile, qui ont émis de multiples propositions pour la concrétisation de ce plan, validé en 2014.

"Ce plan a été oublié dans les tiroirs", estime le wali d'Oran Abdelghani Zaalane , qui a ordonné de recourir le plus rapidement possible à des réunions de coordination entre les communes et la direction de transport pour mettre en place un canevas sur toutes les opérations à entreprendre à court, moyen et long termes, pour solutionner les problèmes du secteur.

Riad D.

Constantine

Une soixantaine d'indus occupants de logements sociaux régularisés

Une soixantaine de propriétaires de logements locatifs acquis indument (pas-de-porte) ont été régularisés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Constantine, a indiqué jeudi le directeur général de cet organisme public, Abdelghani Dib.

Un mois environ depuis la mise en £uvre du décret exécutif du 30 décembre 2016 fixant les conditions et modalités de transferts du droit de bail d'un logement public locatif (LPL), près de 400 indus occupants ont déposé des demandes de régularisation, dont une soixantaine ont été "mis en conformité", a précisé à l'APS M. Dib, mettant l'accent sur l'importance de cette mesure réglementaire dans l'organisation du parc immobilier.

L'OPGI de Constantine a recensé 2.800 cas concernés par cette mesure de régularisation, a souligné également ce même responsable, précisant que ce nombre n'est pas définitif, car d'autres cas non encore recensés vont se manifester et saisir cette opportunité pour régulariser leur situation.

Cette mesure visant les indus occupants ayant "investi" sans titre d'occupation légal des logements à caractère social, réalisés et mis en exploitation avant 2004, a pour objectif d'assainir le fichier immobilier relevant du domaine de l'OPGI, a souligné M. Dib, revenant sur les multiples "avantages sociaux" notamment, générés par ce décret exécutif.

Le DG de l'OPGI a dans ce sens indiqué qu'un "plan d'action" a été élaboré pour "rentabiliser au maximum" cette décision exécutive et permettre toutes les facilitations nécessaires pour une conclusion "efficace et rapide" de cette opération inscrite dans le cadre de la stratégie nationale de promotion du logement.

Un staff de l'OPGI de Constantine a été mobilisé pour mener à bien cette action, depuis l'accueil des citoyens concernés jusqu'à la sensibilisation et l'information, a encore souligné M. Dib, qui a insisté sur l'importance de la communication dans la réussite de ce procédé. Les indus occupants de logements sociaux par ce décret exécutif ont jusqu'au 31 décembre 2017 pour régulariser leur situation et devenir propriétaires, car même si ces personnes paient leurs loyers, elles restent au regard de la loi en situation illégale, a rappelé le DG de l'OPGI.

Ce nouveau décret visant à réglementer les cas de logements relevant du domaine privé de l'Etat mais occupés illégalement, a exclu tout intermédiaire entre le locataire et l'OPGI pour l'opération de régularisation, autrement dit le concernés n'aura plus à formuler des dossiers, car une demande d'achat suffit, a encore rappelé M. Dib.

R. D.

Relizane

Des familles relogées à Hmadna

■ Soixante familles résidant dans des habitations précaires de la commune de Hmadna (30 km à l'est de Relizane) ont été relogées jeudi dans de nouveaux logements sociaux, a-t-on constaté.

Ces familles, ayant vécu dans des conditions difficiles pendant de longues années dont 12 résidaient dans le vieux bâti au village de Hmadna Bourokba à proximité d'un oued, ont accueilli favorablement cette opération présidée par le secrétaire général de la wilaya, Abbès Badaoui.

Les moyens nécessaires ont été mobilisés pour le relogement des familles bénéficiaires de ces logements dans de bonnes conditions.

La daïra de Hmadna a bénéficié de 900 logements sociaux locatifs dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 dont 500 ont été attribués et le restant le sera cette année, a déclaré le chef de daïra, Abdelkader Ghebrini.

Le secrétaire général de la wilaya a souligné, en marge de l'opération de relogement, que plus de 5.000 logements locatifs seront attribués au courant de cette année à travers la wilaya.

La wilaya de Relizane a bénéficié d'un programme portant sur plus de 76.000 logements tous programmes confondus au titre des quinquennats 2010-2014 et 2015-2019 où 54.000 logements ont été réalisés, plus de 20.000 sont en cours et 2000 autres en voie de lancement, selon la direction de l'habitat.

R. K.

Annaba

Plus de 12 interventions pour évacuer les eaux pluviales

■ Plus de 12 interventions pour l'évacuation des eaux pluviales à travers les espaces urbains et les établissements scolaires de la wilaya d'Annaba ont été effectuées jeudi par les éléments de la protection civile, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

Les interventions ont été effectuées en raison des quantités considérables d'eaux pluviales qui ont bloqué plusieurs infrastructures, notamment l'hôpital d'Aïn El Barda et un certain nombre d'établissements scolaires dans les communes d'Annaba, Sidi Amar, Aïn El Barda et Seraïdi, a affirmé la même source.

Les fortes précipitations enregistrées depuis la nuit de mercredi ont également bloqué plusieurs carrefours au niveau de plusieurs concentrations urbaines, comme les cités de Boukhadra, d'Oued Forcha et Seybousse, selon cette même source, nécessitant l'intervention des équipes d'intervention relevant de la direction des travaux publics.

Ces interventions ont également mobilisé les services techniques des communes d'Annaba, El Bouni et El Hadjar pour l'évacuation des eaux pluviales en procédant notamment au curage des avaloirs et en rouvrant les routes à la circulation, a-t-on noté.

Les services météorologiques de la wilaya d'Annaba, qui ont enregistré une pluviométrie de plus de 25 mm depuis la nuit de mercredi à jeudi, ont annoncé "un retour à la normale" à partir de vendredi.

R. M.

Bejaia

Instalation de 23 nouveaux GAB

■ Pas moins de 23 GAB (Guichets automatiques Bancaires), destinés à des opérations de débit des comptes courants ont été installés à Bejaia, portant le parc local 0 43 unités, a indiqué jeudi la direction locale d'Algérie poste.

L'opération a débuté en début de semaine et devrait être bouclée en début de semaine prochaine, a-t-on précisé, indiquant que le choix de leur localisation, s'est opéré en fonction des besoins relevés en chaque lieu.

En effet, en plus du chef lieu de wilaya qui se voit renforcé par trois autres (Recette principale Bejaia, Ahmed Ougana, et Naciria), une dizaine de communes sont concernées, dont la ville de Kherrata, qui en plus de son équipement actuel va pouvoir en compter deux, autant du reste que la localité d'El-kseur.

Oued-Ghir, Ighil Ali, Amizour, Sidi-Ali Lebhar, Akabiou, Boudjellil, Tibane en sont concernés également et pourront bénéficier de cette opération qui par ailleurs, prévoit le remplacement de cinq anciens GAB, arrivés à obsolescence.

L'objectif de ces installations vise a rapprocher la clientèle de la poste en assurant une amélioration de la fluidité des opérations de retrait, a-t-on souligné.

R. B.

Yémen

Nouveau succès des loyalistes contre les rebelles

Les forces gouvernementales au Yémen ont repris hier le contrôle total de la ville portuaire de Mokha, marquant des points dans leur vaste offensive contre les rebelles lancée il y a un mois pour reconquérir des régions sur la mer Rouge.

Après des semaines de combats contre les rebelles chiites houthis qui ont fait plus de 400 morts, le porte-parole militaire Mohammed al-Naqib a affirmé à l'AFP que les insurgés avaient été forcés de fuir Mokha.

«Nous en avons fini avec la bataille de Mokha», a-t-il assuré, en parlant de la ville et du port qui avait été reconquis le 23 janvier par les troupes progouvernementales.

D'autres sources militaires loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi ont confirmé «la prise totale de Mokha».

Soutenues par l'aviation et la marine de la coalition arabe sous commandement saoudien, les forces gouvernementales ont lancé le 7 janvier une offensive pour reprendre aux rebelles les zones longeant la mer Rouge sur 450 km, dont les villes de Mokha, Hodeida et Midi.

L'objectif prochain est de reprendre les villes de Hodeida et Midi, non loin de la frontière saoudienne.

«Nous nous préparons à la deuxième phase de la bataille du littoral, qui est celle de d'avancer vers Hodeida», a dit le porte-parole militaire.

Marine américaine renforcée

Selon des sources militaires, l'aviation de la coalition arabe a mené des «bombardements intensifs» ces dernières heures dans la région de Hodeida.

Des habitants de cette ville ont affirmé que les rebelles avaient arrêté depuis deux jours une soixantaine de personnes soupçonnées d'être loyales à M. Hadi, reconnu comme le président légitime par la communauté internationale.

Juste après le début de l'offensive, les forces loyalistes avaient repris la petite localité de Dhubab, située à 30 km du détroit de Bab Al-Mandeb, à l'entrée de la mer Rouge.

Des dizaines de milliers de civils avaient été pris au piège des combats à Mokha et l'ONU avait exprimé son inquiétude sur leur sort.

«Les frappes aériennes, les bombardements et les attaques des tireurs d'élite dans et autour de Mokha ont tué et blessé des dizaines de civils», avait dit le coordinateur humanitaire de l'ONU, Jamie McGoldrick.

La marine américaine de son côté a renforcé sa présence près du Yémen, en envoyant un navire patrouiller dans le détroit stratégique de Bab al-Mandeb, après une attaque d'une frégate saoudienne par les rebelles.

Le Pentagone avait dit craindre que le conflit au Yémen ne s'étende dans les eaux du détroit, l'un des points de passage maritime les plus importants du monde.

Malnutrition à grande échelle

La guerre au Yémen oppose les forces progouvernementales aux Houthis, soutenus par l'Iran, qui contrôlent de vastes territoires, dont la capitale Sanaa. Depuis l'intervention de la coalition arabe en mars 2015 pour aider le pouvoir à stopper la progression rebelle, plus de 7 400 personnes ont été tuées et plus de 40 000 blessées, alors qu'une grave crise humanitaire perdure.

Vendredi, trois agences de l'ONU ont lancé un appel à une aide d'urgence pour éviter «une catastrophe» au Yémen, où près des deux-tiers de la population peine à se nourrir, principalement à cause du conflit.

Selon une évaluation réalisée par la FAO (agriculture et alimentation) et le PAM (aide alimentaire), basés à Rome, ainsi que l'Unicef (enfance), 17,1 des 27,4 millions de Yéménites sont victimes de malnutrition.

Stephen Anderson, directeur du PAM au Yémen, a prévenu que 7 millions de personnes risquaient «de ne pas pouvoir survivre à cette situation si elle devait perdurer».

Toutes les médiations de l'ONU dans le conflit et sept cessez-le-feu ont échoué. La guerre se poursuit, loin des projecteurs et sans aucune perspective de règlement politique.

Les groupes jihadistes rivaux Al Qaîda et Etat islamique (EI) ont profité de la guerre et du chaos pour se renforcer notamment dans le sud et le sud-est du Yémen.

AFP

Syrie

L'aviation russe a tué par erreur trois soldats turcs

Des bombardements de l'armée de l'air russe ont tué accidentellement trois militaires turcs et en ont blessé 11 jeudi matin lors d'une opération contre l'Etat islamique dans le nord de la Syrie, a annoncé l'armée turque dans un communiqué.

«Lors d'une mission effectuée par un avion russe contre des objectifs de l'Etat islamique dans la région de Syrie où se déroule l'opération «Bouclier de l'Euphrate», une bombe a atteint accidentellement un bâtiment utilisé par des unités de l'armée turque», a indiqué l'armée turque dans un communiqué.

Le Kremlin a confirmé l'information et indiqué que le président russe, Vladimir Poutine, avait appelé son homologue turc Recep Tayyip Erdogan afin de présenter ses condoléances pour ces décès accidentels.

A l'occasion de cette conversation téléphonique, les deux chefs d'Etat ont décidé de renforcer la coordination militaire entre leurs deux pays contre l'Etat islamique en Syrie.

Chaque partie mène son enquête pour déterminer ce qui s'est exactement passé jeudi matin.

Selon le Kremlin, l'incident s'est produit près de la ville d'Al Bab, ville du nord de la Syrie tenue par l'Etat islamique.Les rebelles de l'Armée syrienne libre (ASL) soutenue par la Turquie ont engagé une grande offensive jeudi dans Al Bab, dernier bastion de l'Etat islamique dans la province d'Alep, dans le nord-ouest de la Syrie.

Reuters

Irak

Des charniers découverts

Des soldats irakiens ont découvert deux charniers contenant les corps de personnes exécutées par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (Daech/EI) dans l'ouest de l'Irak, ont indiqué jeudi des responsables.

«L'armée irakienne a trouvé à Routba deux fosses qui renferment les corps de membres des forces de sécurité ainsi que de civils», a déclaré un capitaine de la première division de l'armée, cité par l'AFP.

Selon lui, les premières indications laissent penser que les victimes ont été exécutées par l'EI lorsque les terroristes ont pris le contrôle de la localité en 2014.

Routba est située à environ 400 km à l'ouest de Baghdad dans la province d'Al-Anbar, sur la route principale reliant la capitale irakienne à la frontière jordanienne.

L'un des charniers a été découvert dans un terrain qui était utilisé comme une décharge dans le centre de Routba, et l'autre à la périphérie sud, a indiqué le maire de la ville, Imad Meshaal.

«Les corps que nous avons vus portaient des impacts de balles. Nous ne connaissons pas le nombre exact de corps, nous laissons ce travail à une équipe médico-légale, a-t-il ajouté. Il a cependant dit s'attendre à une vingtaine de corps.

En juin 2014, le groupe terroriste avait lancé une offensive qui lui avait permis de s'emparer de vastes pans du territoire irakien à l'ouest et au nord de Baghdad.

Les forces irakiennes ont depuis regagné du terrain face à l'EI, et ont notamment repris le contrôle de Routba en mai 2016.

Des dizaines de charniers ont été découverts dans les zones qui étaient contrôlées par les terroristes avant d'être reprises par les forces de sécurité irakiennes.

Depuis octobre, ces dernières tentent de déloger l'EI de son bastion de Mossoul, dans le nord de l'Irak.

R. I.

Selon Rohani

La puissance militaire de l'Iran «uniquement défensive»

La puissance militaire de l'Iran est «uniquement défensive», a déclaré jeudi le président Hassan Rohani en pleine tension avec les Etats-Unis, a rapporté l'agence Isna.

«La République islamique d'Iran a montré qu'elle n'a pas et n'aura pas l'intention de s'ingérer dans les affaires intérieures des autres pays et notre puissance militaire est uniquement défensive», a déclaré M. Rohani devant les diplomates étrangers en poste à Téhéran à la veille du 38ème anniversaire de la victoire de la Révolution islamique.

Cette déclaration intervient alors que la tension n'a cessé de monter depuis plusieurs jours avec le président américain, Donald Trump. M. Trump a en effet critiqué de nouveau l'accord nucléaire conclu en 2015 entre l'Iran et les grandes puissances (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) et imposé de nouvelles sanctions contre Téhéran après un test de missile par l'Iran. «L'Iran joue avec le feu. Ils ne se rendent pas compte à quel point le président Obama avait été gentil avec eux. Pas moi !», avait tweeté vendredi M. Trump, juste avant l'annonce des sanctions.

«Il ne faut pas permettre à certains de créer un climat malsain», a déclaré M. Rohani, qui a défendu l'accord nucléaire en affirmant qu'il était «un modèle pour régler les problèmes dans la région et le monde».

Le président Trump l'a lui qualifié de «plus mauvais» accord jamais conclu. Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, avait déclaré mardi que les Iraniens allaient «répondre» aux menaces du président Trump lors des défilés organisés à travers le pays vendredi pour célébrer l'anniversaire de la Révolution islamique.

Enfin, le ministre iranien de la Défense, le général Hossein Dehghan, a démenti jeudi des informations données par la chaîne de télévision américaine Fox News selon lesquelles l'Iran avait lancé mercredi un nouveau missile balistique.

«Cela ne s'est pas produit, mais même si ça avait été le cas, cela ne les concerne pas», a déclaré le général Dehghan, cité par l'agence officielle Irna.

R. L.

Afrique du Sud

Chaos au Parlement pour le discours de Zuma

Le discours à la Nation du président sud-africain, sous pression d'appels de l'opposition à démissionner, a donné lieu jeudi à une bagarre générale suite à l'expulsion violente de députés qui tentaient d'empêcher Jacob Zuma de s'exprimer.

Une trentaine d'agents de sécurité ont été envoyés pour faire sortir de force les députés d'opposition du parti de gauche radicale des Combattants pour la liberté économique (EFF) et ont échangé des coups avec les élus.

Pendant plus d'une heure, ces derniers, vêtus de leurs traditionnelles combinaisons rouges de mineurs et de femme de ménage, avaient interrompu le président Zuma, estimant qu'il n'était pas légitime pour s'exprimer car il a violé la Constitution.

"En face de nous est assis un homme incorrigible, pourri jusqu'à la moelle", a lancé le leader des EFF, Julius Malema, désignant Jacob Zuma. "Vous êtes un délinquant constitutionnel", a renchéri Mbuyiseni Ndlozi, un autre député EFF.

En mars, la justice avait en effet reconnu le chef de l?État coupable de violation de la Constitution pour avoir fait payer par le Trésor public des travaux de modernisation de sa résidence privée du KwaZulu-Natal (est). Il en a depuis remboursé une petite partie, soit un demi-million d'euros.

Après cette bagarre, les députés du principal parti d'opposition, l'Alliance Démocratique (DA), ont décidé de quitter le Parlement, en guise de protestation.

Après les incidents, la présidente de l'Assemblée, Baleka Mbete a signalé que des gaz lacrymogène avaient été utilisés pendant les échauffourées et promis qu'une enquête serait ouverte prochainement à ce sujet.

Avec plus d'une heure de retard, le président Zuma a pu commencer son discours devant les parlementaires des deux Chambres.

"Enfin", s'est-il exclamé en riant, à son arrivée au pupitre.

Pendant qu'il démarrait son discours, la police dispersait à coups de grenades assourdissantes des militants de l'EFF et du Congrès national africain (ANC) de M. Zuma, pour éviter des affrontements dans les rues du Cap.

Haute sécurité

Dans un discours sans relief de plus d'une heure, le président a abordé de nombreuses thématiques, y compris celles de la réforme agraire et de la diversité raciale, deux sujets sensibles en Afrique du Sud.

"Ce sera difficile, si ce n'est impossible, d'atteindre une vraie réconciliation tant que la question du partage des terres ne sera pas résolue", a-t-il dit.

Le chef de l'État a précisé que seuls 9,8% des terres cultivables du pays appartenaient à des Noirs, plus de 20 ans après la fin de l'apartheid.

"Après vingt-deux ans de démocratie, la majorité des Noirs n'ont toujours aucun pouvoir économique (...) et ne sont pas satisfaits", a-t-il constaté.

C'est la troisième année consécutive que le discours à la Nation de M. Zuma est perturbé par des députés EFF.

En 2015, ils avaient déjà été expulsés par les agents de sécurité aidés par des policiers, tandis que l'an dernier ils avaient quitté d'eux mêmes l'assemblée en chantant des slogans hostiles au chef de l?État.

Cette année, le discours de Jacob Zuma s'est tenu sous haute sécurité avec le déploiement de 441 soldats en renfort des forces de police pour "maintenir l'ordre et la loi" aux abords du Parlement.Selon Daniel Silke, analyste indépendant interrogé par l'AFP, ce déploiement sécuritaire montre "la nervosité avec laquelle l'ANC arrive à cet événement". L'année 2016 a été difficile pour Jacob Zuma puisqu'après avoir été reconnu coupable de violation de la Constitution, il a été considéré comme le principal responsable de la défaite électorale en août de son parti, mis en minorité dans quatre des six plus grandes villes du pays.

En octobre, la publication d'un rapport officiel mettant en lumière ses relations troubles avec une richissime famille d'affaires d'origine indienne, les Gupta, l'a un peu plus affaibli.

L'état de l'économie sud-africaine, au ralenti depuis plusieurs années, ne joue pas non plus en faveur du chef de l?État qui a néanmoins assuré jeudi que le pays entrait dans une phase de "reprise économique", prédisant une croissance de 1,3% en 2017, contre 0,5% l'an dernier.

Jacob Zuma doit rester chef de l?État jusqu'en 2019, mais il quittera son poste de président de l'ANC à la fin de l'année, ouvrant ainsi une guerre de succession.

A moins que la réouverture de près de 800 charges de corruption dans une vieille affaire de contrat d'armement, une autre épée de Damoclès au-dessus de sa tête, ne vienne écourter son mandat.

AFP

Nigeria

Nouvelles manifestations contre le gouvernement

Plus de 700 personnes sont descendues jeudi dans les rues d'Abuja, la capitale nigérianne, pour protester contre la politique économique du gouvernement.

Le Nigeria, première puissance économique d'Afrique, connaît sa première récession depuis 25 ans, la baisse des cours du pétrole pesant sur les finances publiques et les réserves de change tandis que l'inflation frise les 20%.

Le président Muhammadu Buhari a été élu en 2015 sur la promesse de diversifier une économie très dépendante du pétrole et de lutter contre la corruption. Mais le Nigeria reste encore très dépendant des cours du brut qui ont baissé de moitié depuis 2014.

Le président Buhari, qui est âgé de 74 ans, est absent du pays depuis la mi-janvier. Il est soigné au Royaume-Uni pour une maladie non spécifiée. Son retour n'ayant pas été annoncé, les Nigérians craignent que son état de santé ne soit plus grave que ce qui en est dit officiellement.

Les manifestants se sont rendus à la résidence présidentielle pour demander une entrevue au vice-président Yemi Osinbajo.

Des manifestations ont également eu lieu à Lagos, la capitale économique du pays.

Lundi déjà des manifestations dans plusieurs villes avaient réuni des centaines de personnes.

"Le gouvernement Buhari est arrivé au pouvoir sur la promesse d'un changement", commente Ismail Bello, syndicaliste.

"Or, nous n'avons toujours pas senti l'impact du changement. Nous ressentons surtout douloureusement l'absence de bonne gestion. Nous sentons la douleur de la corruption, nous sentons la douleur du chômage", ajoute-t-il.

Reuters

Centrafrique

20 tués en six jours d'affrontements entre groupes armés

Au moins 20 combattants ont été tués dans des affrontements qui ont éclaté samedi dans une localité minière du centre de la Centrafrique entre deux factions rivales de l'ex-rébellion séléka, ont indiqué à l'AFP jeudi des témoins fuyant les combats.

Selon ces témoins, "ces combats violents ont éclaté samedi et se poursuivaient encore (jeudi) dans la localité aurifère de Ndassima à une quarantaine de kilomètres de Bambari", ville du centre du pays.

"Les affrontements qui opposent les éléments de l'Unité du peuple centrafricain (UPC) de Ali Ndarass et du Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC) de Noureddine Adam, ont déjà fait au moins 20 morts parmi les groupes armés", a déclaré Pierre Endjingbago, habitant de Ndassima qui s'est réfugié à Bambari, joint depuis la capitale Bangui.Selon Albert-René Katcha, un autre habitant ayant fui la localité, "Ndassima s'est vidée de ses habitants face à la violence des affrontements. Je suis ici sans mes enfants ni mon épouse. La plupart des habitants ont fui en brousse".

Mercredi, la force de l'ONU en Centrafrique (Minusca) avait fait état de violences à Ndassima, sans fournir de bilan.

"Les affrontements à Ndassima ont fait plusieurs victimes", avait simplement indiqué le lieutenant-colonel Clément Cimana lors d'une conférence de presse de la Minusca, qui a dépêché des renforts dans la zone.La Centrafrique, un des pays les plus pauvres au monde, peine à se relever du conflit provoqué en 2013 par le renversement de l'ex-président François Bozizé par la rébellion Séléka, à dominante musulmane. La contre-offensive des anti-balaka, majoritairement chrétiens, a provoqué des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés.L'intervention de la France et des Nations unies a ensuite permis la fin des massacres de masse, l'élection d'un nouveau président et le retour d'un calme relatif dans Bangui. Mais des groupes armés maintiennent une insécurité permanente dans plusieurs régions du pays.

L'UPC et le FRPC sont deux des factions issues de l'éclatement de la coalition séléka. Selon les circonstances et leurs intérêts locaux (contrôle de mines, racket routier, vol de bétail,...), ces factions peuvent s'allier, se combattre, voire nouer des alliances provisoires avec des groupes anti-balaka. La semaine dernière, la Minusca avait adressé une mise en garde aux groupes armés implantés dans la région de Bambari contre toute reprise des violences dont la population serait la première victime.

En septembre-octobre 2016, des affrontements entre groupes armés y avaient fait plus d'une centaine de morts et des milliers de déplacés. Ces affrontements concernaient des Peuls armés - groupes d'auto-défense créés par ces éleveurs nomades contre les voleurs de bétail - et des factions rivales de l'ex-Séléka.

"Les conflits qui, auparavant, semblaient opposer les communautés chrétiennes et musulmanes ont évolué vers des oppositions armées entre des groupes se disant nationalistes et d'autres considérés comme étrangers, avec parfois une connotation ethnique qui pourrait devenir dangereuse", a relevé mercredi l'experte indépendante des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Centrafrique, Marie-Thérèse Keita-Bocoum, dans un communiqué.

Selon elle, "les groupes armés règnent en maître sur plus de 60% du territoire, bénéficiant d'une totale impunité. Ils se substituent à l'appareil judiciaire, et terrifient la population".

Agence

Donald Trump dit qu'il respectera le principe de la Chine unique

Le président américain, Donald Trump, a fait savoir à son homologue chinois Xi Jinping qu'il avait changé d'avis et qu'il respecterait le principe de la «Chine unique», une déclaration de nature à apaiser les relations entre Washington et Pékin, très attaché à ses revendications sur Taïwan.

Donald Trump avait mis Pékin en colère au mois de décembre et s'entretenant avec la présidente de Taïwan. Il avait expliqué que les Etats-Unis n'étaient pas forcément tenus de se conformer à ce principe respecté depuis 40 ans par les Etats-Unis et qui consiste à s'aligner sur la position de la Chine communiste selon laquelle il y a une seule Chine dont Taiwan a vocation à faire partie.

Un communiqué de la Maison-Blanche indique que les deux présidents ont eu une longue conversation, jeudi dans la nuit, heure de Washington, la première depuis l'investiture du nouveau président américain, le 20 janvier.

"A la demande du président Xi, le président Trump a accepté de respecter notre principe de la 'Chine unique', dit le texte.

En Chine, dit-on dans les milieux diplomatiques à Pékin, on craignait une humiliation du président Xi au cas où la conversation téléphonique entre les deux dirigeants aurait mal tourné et où les détails en auraient été divulgués par la presse. Le cas s'est produit la semaine dernière après un entretien téléphonique difficile entre le Premier ministre australien Malcolm Turnbull et Donald Trump à propos de l'immigration. Le Washington Post s'en est fait l'écho et les relations se sont tendues entre les deux pays pourtant alliés. La question de Taiwan est la question la plus sensible de toutes pour Taiwan. Dans leur conversation, les deux chefs d'Etat ont mentionné qu'une fois résolue la question de la Chine unique, leurs relations pourraient se normaliser.

"Des représentants des Etats-Unis et de la Chine vont engager des discussions sur une série de questions intéressant les deux pays", indique le communiqué.

A la télévision publique chinoise, Xi Jinping dit avoir été sensible à l'engagement pris jeudi par Donald Trump.

"Je crois que les Etats-Unis et la Chine sont des partenaires qui coopèrent et que nous pourrons, grâce à des efforts conjoints, améliorer nos relations à un niveau inédit", a déclaré Xi Jinping.

"Le développement de la Chine et des Etats-Unis peuvent absolument être complémentaires et avancer de concert. Les deux parties peuvent absolument devenir de très bons partenaires de coopération", a ajouté le président.

La Maison-Blanche a de son côté évoqué un échange "extrêmement cordial" entre les deux hommes.

La Chine revendique la souveraineté sur Taïwan depuis 1949, depuis la victoire des communistes de Mao Tsé-toung sur les forces nationalistes de Tchang Kaï-chek qui, après leur défaite, se sont repliées dans l'île de Taïwan pour fonder la République de Chine.

Les Etats-Unis, qui ont d'abord reconnu Taïwan, ont modifié leur politique en 1979 sous la présidence du démocrate Bill Clinton, pour reconnaître la Chine communiste.

L'avocat James Zimmerman, ancien chef de la Chambre américaine de Commerce en Chine, explique que Donald Trump n'aurait jamais dû aborder en premier la question de la "Chine unique".

"Il y a bien sûr un moyen de négocier avec les Chinois, mais les menaces concernant leurs intérêts vitaux, fondamentaux, sont d'emblée contre-productives", déclare l'avocat par courriel.

"Au final, Trump a confirmé à la face du monde qu'il n'est qu'un tigre de papier, un "zhilaohu", quelqu'un qui semble menacer, mais qui est totalement inefficace and incapable de supporter une difficulté."

Reuters

Le principe de la Chine unique en quatre questions

En reconnaissant le principe de la Chine unique lors d'un entretien téléphonique avec son homologue chinois Xi Jinping, le président américain Donald Trump a désamorcé une crise qu'il avait lui-même ouverte en parlant avec la présidente de Taïwan, frère ennemi de Pékin.

Qu'est-ce que le principe de la Chine unique?

Taïwan est de facto séparé de la Chine depuis 1949 et la fin de la guerre civile chinoise qui a vu les troupes nationalistes se réfugier sur l'île, tandis que les communistes de Mao Tsé-toung s'emparaient du pouvoir à Pékin. La plupart des pays occidentaux continuent alors à reconnaître le gouvernement de Taïpei en tant que représentant légal de "la République de Chine".

Trois décennies plus tard, en 1979, les Etats-Unis finissent par reconnaître la Chine communiste et rompent leurs relations diplomatiques avec Taïwan. Comme les autres partenaires de Pékin, ils reconnaissent alors le "principe de la Chine unique", s'interdisant toute relation diplomatique avec le gouvernement taïwanais.

Pour autant, l'attitude américaine est ambigüe: les Etats-Unis, pour honorer leur engagement à assurer la sécurité de Taïwan, continuent de fournir à l'île des équipements militaires - au grand dam de la Chine, qui ne s'interdit pas de recourir à la force pour rétablir sa souveraineté sur l'île qu'elle considère comme une de ses provinces.

Qu'a fait Donald Trump pour provoquer Pékin ?

Depuis 1979, aucun président américain n'avait parlé à un dirigeant taïwanais. Jusqu'au 2 décembre dernier, lorsqu'à peine un mois après son élection, le président élu Donald Trump accepte de prendre un appel téléphonique de .

Loin de calmer le jeu, Donald Trump écrit deux jours plus tard deux "tweets" dans lesquels il accuse Pékin de "dévaluer sa monnaie", de "lourdement taxer" les importations américaines et de "bâtir un vaste complexe militaire" en mer de Chine méridionale.

Puis le 11 décembre, il menace à la télévision de ne plus reconnaître le principe de la Chine unique, "à moins que nous passions un accord avec la Chine pour obtenir d'autres choses, y compris sur le commerce".

Comment la Chine a-t-elle réagi ?

Dès le 3 décembre, Pékin "proteste solennellement" contre l'atteinte au "principe de la Chine unique" commise par Trump. Puis le 12 décembre, le régime chinois, "gravement préoccupé", lance un premier avertissement, mettant en garde contre une dégradation des relations avec Washington.

Si la réaction officielle reste mesurée, la presse de Pékin appelle en revanche à renforcer l'arsenal militaire chinois, notamment nucléaire, "pour forcer l'Amérique à respecter la Chine".

Depuis l'entrée en fonctions du nouveau président américain le 20 janvier, les relations semblaient figées entre la nouvelle administration et le pouvoir chinois, selon des sources diplomatiques à Pékin.

D'après un article du *New York Times* publié juste avant l'annonce du coup de fil entre les deux présidents, M. Xi aurait interdit tout contact de haut niveau avec Washington tant que son homologue n'aurait pas reconnu "la Chine unique".

Tout est-il résolu entre Pékin et Washington ?

Loin de là. Les dirigeants chinois scrutent particulièrement la politique budgétaire du nouveau président, qui a menacé pendant sa campagne électorale d'imposer des droits de douane de 45% à l'importation des produits chinois, accusant Pékin d'avoir "volé" des millions d'emplois aux Etats-Unis.Outre Taïwan, les deux pays ne manquent pas de pommes de discorde au plan stratégique, entre les prétentions de Pékin en mer de Chine, le programme nucléaire nord-coréen, ou encore l'alliance entre Washington et le Japon, grand rival régional de la Chine.

La nomination par Trump au poste d'ambassadeur à Pékin de Terry Branstad, une relation personnelle de Xi Jinping, pourrait toutefois permettre d'arrondir les angles.

AFP

Etats-Unis : Trump reçoit Abe pour tisser des liens personnels

Le président des Etats-Unis, Donald Trump, a reçu hier à Washington le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, avant de s'envoler avec lui pour un week-end de golf en Floride avec la volonté affichée de tisser des liens personnels.

Deuxième dirigeant étranger à se rendre à la Maison Blanche depuis l'arrivée de Donald Trump au pouvoir, M. Abe est en quête d'assurances sur le devenir de l'alliance américano-japonaise face notamment à la montée en puissance de l'imposant voisin chinois.

L'appel téléphonique "extrêmement cordial" annoncé tard dans la nuit jeudi entre Donald Trump et le président chinois Xi Jinping, devrait donner un relief supplémentaire à la rencontre.

Shinzo Abe, qui avait qualifié de "chaleureuses" ses premières discussions avec Donald Trump, lors d'un tête-à-tête à New York quelques semaines après son élection, sait aussi que c'est en parlant investissements et emplois sur le sol américain qu'il aura une oreille attentive du nouveau locataire de la Maison-Blanche.

Après une rencontre dans le Bureau ovale, les deux hommes participeront à une conférence de presse commune.

L'Australie, le Mexique, l'Allemagne: nombre de dirigeants de pays alliés des Etats-Unis se sont fait tancer - ou ont été publiquement critiqués - par le très impulsif nouveau président américain.

Le Premier ministre japonais, qui fut le premier dirigeant étranger à le rencontrer après son élection grâce des contacts noués avec son équipe bien en amont, a, lui, jusqu'ici eu droit à un traitement plus cordial. Et espère bien poursuivre dans la même veine.

"Je veux que ce sommet montre que l'alliance entre le Japon et les Etats-Unis va se renforcer avec le président Trump", a-t-il lancé avant de s'envoler pour Washington où il est arrivé jeudi soir.

«100% à vos côtés»

La visite il y a une semaine à Tokyo du nouveau secrétaire américain à la Défense James Mattis a, à cet égard, largement rassuré les dirigeants nippons.

"Nous sommes fermement, à 100%, à vos côtés et aux côtés du peuple japonais", avait-il assuré, réaffirmant que le microscopique archipel des Senkaku, appelé Diaoyu en chinois et situé en mer de Chine orientale, était couvert par l'alliance militaire entre les Etats-Unis et le Japon.

Quelque 47.000 soldats américains sont stationnés sur l'archipel actuellement.

Le Premier ministre japonais peut aussi être légitimement encouragé par le changement de ton de Donald Trump: ses propos de campagne, dans lesquels il avait évoqué une possible remise en cause de l'engagement militaire des Etats-Unis dans la région, sont lointains.

Washington souffre d'un important déficit commercial avec Tokyo, le deuxième derrière la Chine. Un déséquilibre jugé néfaste par le nouveau président américain.Shinzo Abe entend lui prouver qu'il a tort en présentant un plan de coopération économique porteur, selon des informations de presse, de la création potentielle de 700.000 emplois aux Etats-Unis et de marchés évalués à 450 milliards de dollars sur la prochaine décennie.

Ce programme, dont les contours restent flous, pourrait inclure le financement de lignes ferroviaires à grande vitesse au Texas (sud) et en Californie (ouest), le développement conjoint de robots médicaux et d'assistance aux soins ou encore un volet nucléaire concernant la recherche sur le démantèlement des réacteurs.

Peu après la fin de leur conférence de presse très attendue, les deux dirigeants rejoindront la luxueuse résidence du milliardaire à Palm Beach, en Floride (sud-est).

Interrogé sur le financement de ce déplacement, l'exécutif américain a indiqué qu'il s'agissait d'un "cadeau personnel" de M. Trump à M. Abe.

Une partie de golf, prévue samedi, devrait permettre aux deux dirigeants de passer plusieurs heures en tête-à-tête, en présence d'un interprète.

"Ce qui est bien avec le golf, c'est que vous finissez par mieux connaître quelqu'un sur le terrain qu'au cours d'un déjeuner", expliquait il y a quelques jours le président américain. "On va bien s'amuser".

AFP

Décret migratoire de Trump : ce qu'a dit la cour d'appel

La cour d'appel de San Francisco a maintenu jeudi la suspension du décret anti-immigration de Donald Trump, mais sans que la justice se soit prononcée sur le fond du dossier, la bataille judiciaire étant appelée à se prolonger.

Les trois juges fédéraux n'ont en effet répondu qu'à la question de savoir si l'ordonnance de suspension prise en première instance et en urgence par le juge fédéral James Robart de Seattle le 3 février devait être annulée ou pas.

Ils ont répondu à l'unanimité par la négative, en arguant que le ministère de la Justice défendant le décret n'avait pas démontré l'imminence de graves atteintes à la sécurité des Etats-Unis du fait de la non-application temporaire du décret.

Ils ont rejeté l'argument de l'exécutif selon lequel la fermeture temporaire des frontières était une prérogative absolue du président des Etats-Unis.

"Même si les tribunaux doivent un respect considérable aux politiques du président dans les domaines de l'immigration et de la sécurité nationale, il ne fait aucun doute que la justice fédérale conserve la faculté de se prononcer sur la constitutionnalité des décrets de l'exécutif", ont écrit les juges.

La cour d'appel a tranché après avoir mis dans la balance différents intérêts nationaux.

"D'une part, il est dans l'intérêt supérieur du public de compter sur une sécurité nationale et sur la capacité d'un président élu à mener sa politique", ont jugé les magistrats. "D'autre part, il est également dans l'intérêt du public de permettre la libre circulation, d'éviter la séparation des familles et de protéger des discriminations".

"Le gouvernement n'a pas fait la preuve qu'un étranger d'un des pays visés ait perpétré un attentat aux Etats-Unis" par le passé, a souligné la cour d'appel.

"Ce n'est pas notre rôle de tenter de réécrire le décret", ont également rappelé les magistrats, tandis que certains républicains ont conseillé à Donald Trump de revoir sa copie.

Donald Trump a annoncé son intention de poursuivre le combat pour son décret devant les tribunaux.

Lui et son administration peuvent décider soit de livrer bataille sur le fond devant le tribunal de première instance dans quelques jours ou bien demander l'intervention de la Cour suprême en contestant rapidement la décision rendue jeudi par la cour d'appel de San Francisco.

AFP

Une conseillère de Trump fait de la pub pour les produits d'Ivanka

Kellyanne Conway, conseillère à la Maison-Blanche, s'est attirée jeudi de vives critiques et des plaintes pour avoir profité de sa fonction afin de défendre la ligne de vêtements de la fille de Donald Trump, Ivanka.

Les règles déontologiques fédérales interdisent à des fonctionnaires de l'exécutif d'utiliser leur poste pour promouvoir des produits ou pour favoriser les affaires de leurs amis.

"Allez acheter des produits d'Ivanka !. Je vais y aller moi-même aujourd'hui!", a déclaré Kellyanne Conway dans une interview accordée à la chaîne Fox News à la Maison-Blanche. "Je lui fais gratuitement de la pub ici : allez y en acheter aujourd'hui, tous !"

Les organisations à but non lucratif Citizens for Responsibility and Ethics in Washington et Public Citizen ont aussitôt déposé des plaintes auprès du Bureau d'éthique gouvernementale (OGE) et auprès du service juridique de la Maison-Blanche.

"Il y a là violation des règles", a estimé Norman Eisen, qui fut conseiller en matière d'éthique auprès de l'ex-président Barack Obama. "C'est une affaire grave", a-t-il dit à la chaîne MSNBC.

Le président de la commission de supervision de la chambre des représentants, Jason Chaffetz, a estimé que la promotion de la ligne de vêtements d'Ivanka Trump par cette conseillère de la Maison-Blanche était "inacceptable", et "dépassait les bornes".

"C'était une erreur, une erreur, une erreur. C'est absolument inacceptable, quelles que soient les circonstances", a dit Chaffetz à propos des déclarations de Conway.

"Cela n'aurait jamais dû arriver, et il vaut mieux qu'ils l'apprennent très vite", a dit Chaffetz, cité par la chaîne NBC.

Elijah Cummings, le plus haut responsable démocrate siégeant au sein de la Commission de supervision de la Chambre des représentants, a demandé à la commission de saisir l'OGE en vue d'une mesure disciplinaire.

Mercredi, Donald Trump avait vivement critiqué la décision de la chaîne de grands magasins Nordstrom de cesser de commercialiser la ligne de vêtements de sa fille.

En s'en prenant à la chaîne de grands magasins Nordstrom, le président milliardaire a pris une initiative sans précédent qui mêle affaires publiques et privées de manière préoccupante, estiment des responsables américains républicains et démocrates.

Nordstrom a répondu que cette mesure, effective depuis la semaine dernière, se justifiait par les ventes insuffisantes de ces articles.

Mais le porte-parole de la Maison-Blanche, Sean Spicer, a dénoncé une "attaque directe" contre la politique du président, qui a lui-même jugé sur Twitter que sa fille Ivanka était "traitée de manière injuste par @Nordstrom".

"C'est une personne incroyable qui me pousse toujours à faire le bon choix! Terrible!" a ajouté Donald Trump dans son message diffusé sur son compte personnel, mais aussi le compte officiel de la Maison blanche.

"C'est un détournement des fonctions officielles pour satisfaire des intérêts privés", a déploré Richard Painter, ancien conseil juridique sur les questions éthiques de l'ex-président George W. Bush. "Et c'est un abus de pouvoir parce que le message officiel est clair: Nordstrom est persona non grata avec l'administration."

Norman Eisen relève quant à lui que plusieurs Etats américains possèdent des lois sur la concurrence déloyale et que des recours en justice pourraient être déposés si la marque Nordstrom pâtit des déclarations présidentielles. Ivanka Trump dirige une ligne de vêtements et de bijoux portant son nom, en plus des activités qu'elle exerce au sein de la Trump Organization, qui regroupe entre autres des hôtels, des golfs et des actifs immobiliers dans le monde entier. Elle a promis de démissionner lors de l'accession à la présidence de son père.

Des consommateurs américains se sont détournés des produits estampillés Trump pour des raisons politiques. Une campagne intitulée #GrabYourWallet encourage les Américains à boycotter les produits liés à Donald Trump et à ses donateurs. Le mot-dièse a bondi de manière spectaculaire mercredi après la polémique déclenchée par la Maison blanche. Nordstrom dit avoir informé Ivanka Trump de sa décision dès le début du mois de janvier. "Au cours de l'année écoulée, en particulier lors du second semestre 2016, les ventes de la marque ont décliné régulièrement jusqu'au point où il n'était plus raisonnable pour nous de continuer avec cette ligne", a expliqué le distributeur à Reuters.

AFP

Roumanie

Démission du ministre de la Justice après des manifestations

Le ministre roumain de la Justice Florin Iordache a annoncé sa démission jeudi, après une vague de contestation populaire sans précédent depuis la chute du communisme contre un décret du gouvernement allégeant la législation anticorruption.

"J'ai décidé de présenter ma démission", a déclaré M. Iordache, l'un des artisans du décret adopté le 31 janvier par le gouvernement, qui l'a finalement abrogé dimanche face à l'ampleur des manifestations.

Un demi-million de Roumains étaient descendus dans les rues des villes du pays dimanche pour protester contre la volonté du gouvernement social-démocrate, entré en fonctions le 4 janvier, de dépénaliser certaines formes d'abus de pouvoir pour les responsables politiques.

Le décret du gouvernement avait aussi été critiqué par l'Union européenne, qui a instauré un mécanisme de surveillance de la lutte anticorruption en Roumanie, l'un des derniers pays à être entré dans l'UE en 2007.

"Depuis que je suis arrivé au ministère de la Justice, j'ai effectué toutes les démarches nécessaires pour remédier à une série de problèmes sensibles. (...) Toutes mes initiatives ont été légales et constitutionnelles", s'est défendu M. Iordache lors d'une conférence de presse au siège du gouvernement.

"Mais malgré cela, cela n'a pas été suffisant pour l'opinion publique, c'est pour cela que j'ai décidé de présenter ma démission", a-t-il poursuivi.

Membre du Parti social-démocrate (PSD) vainqueur aux législatives de décembre, Florin Iordache, 56 ans, était devenu ministre de la Justice après avoir été ingénieur dans une fabrique de meubles puis maire et député.

Le Premier ministre Sorin Grindeanu a proposé que l?intérim soit assuré par la ministre déléguée pour les Affaires européennes Ana Birchall, une décision transmise au président Klaus Iohannis. Un autre membre du gouvernement, le ministre des Milieux d'affaires Florin Jianu (sans étiquette), avait démissionné début février pour protester contre l'adoption du décret controversé. M. Iordache avait en revanche continué de défendre le bien-fondé de sa démarche.

Les manifestations se sont poursuivies jeudi soir. Plus de 2.500 personnes sont descendues dans la rue à Bucarest, brandissant des drapeaux nationaux et européens et des pancartes sur lesquelles ont pouvait lire notamment "Nous luttons pour les principes et les valeurs", alors que le mouvement anti-gouvernemental a perdu de l'ampleur depuis dimanche.

Par ailleurs, la Cour constitutionnelle, saisie par le Défenseur des droits le 3 février, s'est jugée jeudi incompétente pour "analyser sur le fond" la constitutionnalité du décret, celui-ci ayant été abrogé depuis.

La Roumanie a intensifié depuis plusieurs années la lutte contre la corruption de haut niveau grâce entre autres à un parquet spécialisé, le DNA, créé au début des années 2000. Celui-ci a conduit à la condamnation à des peines de prison ferme de nombreux anciens responsables politiques, dont l'ex-chef de gouvernement Adrian Nastase, ainsi que des maires, des députés et des responsables policiers.

AFP

Pérou

Mandat d'arrêt international contre l'ex-président Toledo

■ La justice péruvienne a ordonné jeudi l'arrestation et la détention provisoire de l'ancien président Alejandro Toledo, accusé d'avoir touché des millions de dollars du géant du BTP brésilien Odebrecht contre l'attribution d'un marché public.

Le juge Richard Concepcion, chargé de l'affaire, a émis un mandat d'arrêt national et international contre l'ancien chef de l'Etat (2001-2006), qui se trouve actuellement à l'étranger, et a demandé sa "localisation immédiate, son arrestation et sa détention provisoire" pour 18 mois.

M. Toledo était en déplacement ces derniers jours en France, d'après les publications sur Facebook de son épouse et selon le parquet, qui a perquisitionné son domicile à Lima. L'endroit exact où il se trouve actuellement reste cependant inconnu. Son avocat Heriberto Benitez a d'ores et déjà annoncé qu'il interjetterait appel de la décision, contestant la demande de détention provisoire. D'après l'accusation, le groupe brésilien de travaux publics Odebrecht, impliqué dans le méga-scandale de corruption autour du géant pétrolier brésilien Petrobras, aurait versé 20 millions de dollars de dessous-de-table à l'ancien chef de l'Etat pour remporter l'appel d'offres pour la construction d'un axe routier majeur reliant le Pérou au Brésil.

Selon le juge Concepcion, "il existe une forte probabilité" pour que M. Toledo ait touché des pots-de-vin.

Le parquet se fonde sur les confessions du représentant de l'époque d'Odebrecht au Pérou, Jorge Barata, qui a conclu un accord avec la justice péruvienne: selon lui, la somme, versée en plusieurs fois, avait transité sur le compte bancaire offshore d'un ami de M. Toledo.

AFP

Dans un Etat du Brésil

Cent morts après une grève de la police

■ La grève de la police qui dure depuis six jours dans l'Etat brésilien d'Espirito Santo a eu pour conséquence des pillages et des violences qui ont fait plus de 100 morts.

Les établissements scolaires et les entreprises sont fermés et les transports publics sont à l'arrêt.

Malgré le déploiement de 1.200 militaires et policiers fédéraux dans cet Etat côtier situé au nord de Rio de Janeiro, les violences se poursuivaient jeudi.

L'insécurité règne surtout à Vitoria, la capitale de l'Etat d'Espirito Santo. Les autorités locales disent avoir besoin de plusieurs centaines de membres des forces de l'ordre fédérales pour rétablir l'ordre et compenser les 1.800 policiers locaux qui patrouillent habituellement dans la zone métropolitaine de Vitoria.

Aucun chiffre officiel n'a été publié concernant le nombre de morts depuis que les policiers se sont mis en grève samedi pour revendiquer un doublement de leurs salaires. Selon une porte-parole du syndicat représentant la police, jeudi matin, 101 homicides avaient été enregistrés depuis samedi.

Cela représente plus de six fois le taux moyen quotidien d'homicides.

La chaîne de télévision Globo fait état de 200 voitures volées à Vitoria en une seule journée, contre 20 en période normale.

Selon l'association des commerçants de l'Etat, les entreprises ont perdu 90 millions de réals (27 millions d'euros) en raison des pillages depuis que la police s'est mise en grève.

Les représentants des policiers en grève et des autorités locales se sont rencontrés mercredi soir et doivent se revoir jeudi dans la journée.

Reuters

Philippines

Le neveu d'un proche du président vendait de la drogue

Le neveu d'un proche conseiller du président philippin Rodrigo Duterte a été pris en flagrant-délit de vente de drogue dans la ville du chef de l'Etat, a annoncé vendredi le service de lutte contre le narco-trafic.

John Paul Dureza, le neveu du conseiller politique et négociateur pour la paix du président, Jesus Dureza, a été pris jeudi en train de vendre 15 grammes de "shabu", nom local de la méthamphétamine, à un agent infiltré de la Philippine Drug Enforcement Agency (PDEA) à Davao, dans l'île de Mindanao.

Jesus Dureza, ami d'enfance du président Duterte, qui a déclaré la guerre au narco-trafic, s'est dit embarrassé et a félicité la PDEA de ne pas avoir fait de faveur à ses proches.

Le neveu de John Paul Dureza, qui était depuis longtemps dans le collimateur de la PDEA, devrait être inculpé de possession de drogue et d'armes à feu, a déclaré le chef régional de la PDEA, Adzar Albani.

Cette arrestation intervient quelques semaines après une affaire qui a fait scandale et qui avait conduit Rodrigo Duterte à suspendre toutes les opérations policières de lutte contre la drogue.

Il était apparu que des agents corrompus de la lutte anti-drogue étaient impliqués dans l'enlèvement et le meurtre d'un homme d'affaires sud-coréen, à l'intérieur même du siège de la police nationale.

C'est aujourd'hui la PDEA qui mène la campagne de lutte contre la drogue. Elle a le pouvoir de faire appel à l'armée dans les situations difficiles.

Le président a aussi décidé d'envoyer 200 policiers qui font l'objet d'une enquête interne à Basilan, une île du sud de l'archipel philippin, pour lutter contre les islamistes.

Reuters

Selon le ministre de la Culture

Le film sur la vie de l'Emir Abdelkader «gelé» faute de scénario et de financement

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, a affirmé, jeudi à Alger, que le projet du film la vie de l'Emir Abdelkader «est actuellement gelé», faute d'un «scénario exceptionnel, qui soit à la hauteur de la personnalité éminente de l'Emir et de financement», mais aussi au regard des difficultés rencontrées au volet financier.

«Le ministère de la Culture avait, au tout début, confié la réalisation du film à l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), laquelle n'avait pas réussi à relever ce défi», a indiqué M. Mihoubi lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, précisant que ce projet «est actuellement gelé, dans l'attente de la révision du scénario qui doit faire le conssensus des chercheurs et historiens».

Répondant à une question sur les «zones d'ombre» qui entourent la réalisation de ce film, le ministre a évoqué la question du «scénario, première problématique qui se pose au lancement du projet», ajoutant que le ministère avait été destinataire de «10 scénarios», mais qu'il attendait un scénario «beaucoup plus professionnel».

«La réalisation d'une oeuvre de cette envergure nécessite la mobilisation d'importants fonds, surtout si l'on fait appel à un réalisateur de grande renommée», a-t-il ajouté. L'Aarc et le production américain Cinema libre studio basé à Hollywood (Los Angles) avaient signé un accord de coproduction pour la réalisation de ce film confiée à l'Américain Charles Burnett, tandis que son compatriote Oliver Stone a été désigné comme producteur exécutif, mais le projet n'a pas abouti.

L'ancienne ministre de la culture, Khalida Toumi, avait déclaré en 2008 que le coût du film «dépassera les cinq milliards de dinars».

Le ministère de la Culture «a dégagé une enveloppe financière» pour garantir «les conditions de base» nécessaires au lancement du film dont le décor et le casting, a toutefois précisé le ministre.

Par ailleurs, le ministre a évoqué le film sur la vie de Ibn Badis qui est au stade final, a-t-il dit, soulignant que sa projection «pourrait intervenir à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de la disparition de l'érudit le 16 avril 2017».

A une autre question sur la détérioration de la Casbah de Ténès (Chlef), M. Mihoubi a affirmé que son secteur «a donné des instructions» en vue d'accélérer l'opération de sauvetage et de sauvegarde de ce site classé monument national depuis 2007 et auquel une enveloppe de «170 millions de dinars a été affectée pour la réalisation des premiers travaux d'urgence», en prévision de l'adoption d'un plan permanent de sauvegarde et de restauration du patrimoine protégé. Le ministère "convoquera prochainement les différentes parties concernées pour la mise en place d'un programme pratique et la prise en charge de ce site" qui date du 9eme siècle et qui renferme plusieurs vestiges islamiques retraçant l'histoire culturelle, scientifique et urbanistique de la ville à travers les siècles, a assuré M. Mihoubi.

R. C.

Conservé dans la zaouia du Cheikh Madani Belhadj

Des manuscrits vieux de 450 ans répertoriés à Oran

Le laboratoire des manuscrits de civilisation musulmane en Afrique du Nord de l'Université Oran 1 Ahmed Ben Bella a répertorié, dernièrement, un fonds (khizana) de manuscrits du sud du pays vieux de 450 ans, a-t-on appris auprès de cette structure.

Ce fonds, conservé dans la zaouia du Cheikh Madani Belhadj dans la localité de Guezzim près de Béchar (sud-ouest du pays), comprend 190 manuscrits dans plusieurs domaines, a indiqué le chercheur Ahmed Bahri, membre du laboratoire, agréé depuis 2000 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Mesrs).

Ces manuscrits, qui n'ont pas été consultés depuis des siècles, ont été classés selon les spécialités (fiqh, hadith, soufisme, sciences islamiques...) par six étudiants doctorants spécialisés en histoire, civilisation musulmane et études coraniques du laboratoire, dans le cadre d'une visite d'une semaine qu'ils ont effectuée à la zaouia, faisant partie d'une série programmée pour l'année universitaire par le laboratoire, a déclaré la même source, révélant que des visites similaires seront initiées à une zaouia à Tindouf.

Le laboratoire des manuscrits a également participé au répertoire de fonds documentaire dans la wilaya d'Adrar, en collaboration avec trois laboratoires d'Alger et de Constantine, a rappelé Ahmed Bahri.

Dans ce cadre, il a pris en charge le répertoire de huit fonds documentaires de la région d'Aoulef (Adrar) qui ont été réunis dans trois volumes dont deux ont été édités par le Mesrs et le troisième le sera prochainement, a déclaré le Pr Benaïma Abdelmadjid, signalant que ces manuscrits brassent plusieurs spécialités dont le fiqh, l'exégèse du Coran, l'histoire et l'astronomie de savants algériens et arabes.

Par ailleurs et dans le cadre de l'authentification des manuscrits, qui fait partie des missions du laboratoire doté de cinq équipes, 100 manuscrits ont été authentifiés par les étudiants dont la majorité dans le domaine du fiqh, a fait savoir le Pr Benaïma, ajoutant que cette opération qui nécessite six années de travail comprend des manuscrits d'Algérie, de l'Afrique du Nord et autres.

Parmi les travaux qui ont été authentifiés, un manuscrit d'Ibn Omeira El-Makhzoumi, qui relate la chute de la ville espagnole de Majorque selon le point de vue de savants musulmans. Un manuscrit conservé à Tindouf, le seul à avoir abordé ce sujet, selon le directeur du laboratoire, qui a précisé qu'il a été authentifié par le Dr Mohamed Benamar, édité sous le titre *L'Histoire de Majorque* traduit à l'espagnol par la chercheure et orientaliste, Maria Jesus.

R. O.

Organisée à Mila

Célébration du 72ème anniversaire de la disparition du Cheikh Mebarek El Mili

La wilaya de Mila a commémoré le 72ème anniversaire de la mort du Cheikh Mebark El Mili en organisant un riche programme retraçant la pensée, le parcours et les contributions de ce grand intellectuel réformateur exceptionnel.

Lors de cet événement, un symposium consacré au riche parcours éducatif et réformateur de ce penseur et intellectuel, s'est tenu au Centre culturel islamique de la ville de Mila, avec la participation de plusieurs universitaires et de chercheurs intéressés par l'histoire, la culture et le mouvement national.

S'exprimant à cette occasion, le Cheikh Mohamed El Hadi El-Housni, a mis en exergue, tout au long de sa communication, les compétences, les qualités et les contributions dont a fait preuve ce réformateur prodigieux au sein de l'Association des Ouléma musulmans algériens, depuis sa création en 1931 jusqu'à sa mort, le 9 février 1945.

Ce conférencier a également relevé que l'activisme de ce savant religieux de la région de Mila au sein de l'association des oulémas musulmans algériens, a permis de «consolider la confiance de la nation en ses potentialités et en ses capacités à s'affirmer devant toutes les tentatives coloniales d'altération des fondements de l'identité nationale».

Le même intervenant a, par la même occasion soutenu, que le cheikh Mebarek El Mili, fort de sa personnalité et ses connaissances théologiques riches, a participé activement à la vulgarisation de l'enseignement de la langue arabe et à la réforme des croyances. De son côté, le Dr. Touati BenTouati, ancien professeur à l'université de Laghouat, a mis la lumière sur l'accointance entre ce grand intellectuel réformateur et la région de Laghouat au sud du pays, où le cheikh a séjourné de longues années suite aux recommandations du défunt Cheikh Saïd Zahiri. Le Dr. Touati a aussi mis l'accent les actions réformistes initiées par le cheikh Mebarek El Mili, dans cette région conservatrice du sud algérien, notamment l'enseignement de la femme suivant des cursus modernes, rappelant à l'occasion ses nombreux disciples qu'il a formés, à l'instar des cheikhs Aboubaker et Ahmed Echatta, tombés au champ d'honneur.

Ce Symposium scientifique vise à fédérer le plus grand nombre d'intervenants autour du parcours intellectuel prolifique et la vie du réformateur Cheikh Mebarek El Mili.

A noter que la wali s'est recueilli, jeudi, en présence de responsables locaux, sur la tombe de Mebarek El Mili au cimetière de Mila.

K. M.

PAROLES DE FEMMES

" La défiance est la mère de la sûreté. "

Madeleine de Scudéry

FEMMES

ACTU-FEMMES

Page animée par Tinhinan

ILS ONT DIT :

" Seule la perfection est grande. J'ai de la défiance pour le grandiose qui n'est jamais tout à fait réussi. "

Jacques Chardonne

Madonna pose avec ses jumelles du Malawi pour «confirmer officiellement» leur adoption

Mercredi 8 février, Madonna a obtenu le droit d'adopter deux petites filles au Malawi. Un bonheur pour la chanteuse, mais une nouvelle adoption qui fait débat dans le pays.

«Je peux officiellement confirmer que j'ai obtenu le droit d'adopter deux jumelles du Malawi et je suis si heureuse qu'elles fassent partie de notre famille», a écrit Madonna sur son compte Instagram. Après plusieurs semaines, le tribunal de Lilongwe - la capitale du pays - a accepté de confier la garde de ces deux jeunes filles, âgées de 4 ans et prénommées Ester et Stella. Avant d'être adoptées, les jumelles étaient placées dans un orphelinat de Michinji, après la mort de leur mère et l'abandon de leur père. Comblée de bonheur par cette nouvelle adoption, Madonna a partagé sa joie sur les réseaux sociaux avec un cliché d'elle accompagnée de ses deux filles : «Je suis profondément reconnaissante à tous ceux au Malawi qui ont contribué à rendre ça possible», a-t-elle ajouté.

Pourtant, le retour de Madonna au Malawi pose un sérieux débat et notamment au sein des associations caritatives locales qui dénoncent plusieurs faits : « Madonna donne l'impression que le Malawi a un marché d'enfants pauvres prêts à être adoptés», a confié à l'AFP, Ken Mhango, le directeur national du réseau africain pour la protection et la prévention des abus sur les enfants. Maxwell Matewere, directeur de l'association Yeux pour les Enfants est également contrarié par les habitudes de l'interprète de *Like a Virgin* : «Elle devrait avoir une approche différente en aidant les familles démunies avec des enfants plutôt que d'adopter. La plupart des familles aimeraient élever leurs propres enfants chez eux s'ils avaient un soutien financier».

A 58 ans, Madonna semble donc prête à éduquer deux autres enfants. Une décision importante pour celle qui a rendu possible la création d'un hôpital et d'un orphelinat au Malawi. Selon la juge Fiona Mwale, la chanteuse pourra donner à ces enfants : «un domicile luxueux, spacieux et confortable dans un quartier aisé» des Etats-Unis. Pour rappel, Madonna avait déjà adopté un garçon, David Banda en 2006 et une petite fille, Mercy James trois ans plus tard, toujours au Malawi.

SOINS

Les astuces pour avoir une peau éclatante

Vous avez les yeux cernés et le teint brouillé ? Ne désespérez pas, vous pouvez retrouver une peau éclatante grâce à quelques astuces !

Misez sur les antioxydants

Vitamine C, Béta-carotène, polyphénols... Voilà autant d'antioxydants qui donnent bonne mine. Faites une petite cure intensive d'aliments qui en contiennent pendant 15 jours et vous verrez rapidement la différence ! Mangez deux kiwis chaque matin pour faire le stock de vitamines C en alternance avec du jus de carottes pour sa forte teneur en béta-carotène. Résultat : un teint plus frais et de jolies joues roses.

Buvez beaucoup d'eau

On l'oublie trop souvent mais l'eau est importante pour avoir une jolie peau.

Elle n'aide pas seulement à éliminer en période de régime mais elle permet d'apporter souplesse et douceur à votre épiderme. Autre avantage : en buvant beaucoup d'eau, vous ralentirez les effets du temps sur votre organisme et diminuerez les ridules. Buvez 1litre et demi par jour pour ne pas tomber dans la déshydratation. Vous éviterez ainsi l'effet " pomme fripée ".

Pratiquez l'automassage

Se masser le visage quelques minutes par jour permet de relancer la circulation sanguine et rehausse le teint. En vous massant avec la crème d'énergie Nivea Q10, qui a pour avantage de réhydrater la peau en un temps record, vous raviverez d'autant mieux l'éclat de votre teint.

Appliquez une noisette de crème sur le front et lissez- le avec la paume de votre main. Sous les yeux, mettez un peu de soin contour Nivea Q10 et exercez de légères pressions en remontant jusqu'aux tempes pour réduire vos cernes.

Riez

42 muscles faciaux s'activent lorsque vous souriez. Ce processus a le pouvoir de libérer ces fameuses endorphines dans votre cerveau, à savoir les hormones du bonheur.

Le rire permet de se libérer du stress et aide à relativiser. Quand vous riez de bon cœur, vos vaisseaux se dilatent et apportent plus d'oxygène au muscle cardiaque ce qui permet de débloquer votre diaphragme et d'enlever cette fameuse boule au ventre. Le Dr Henri Rubinstein, neurologue, estime même qu'une minute de rire équivaudrait à 45 minutes de relaxation ! Pensez aussi à prendre de la distance sur vous-même et vos problèmes. L'autodérision est un bon moyen de lutter contre la sinistrose.

Faites des séances de rirothérapie

Si vraiment vous n'arrivez pas à retrouver le sourire, sachez qu'il existe des thérapies par le rire ! Oui, oui des séances où vous apprenez à rire en groupe.

BEAUTE

Des aliments purifiants vedettes

Certains fruits et légumes regorgent de micronutriments purifiants. Découvrez ou redécouvrez-les, et n'hésitez pas à les mettre aussi souvent que possible dans vos menus quotidiens. L'ail est un excellent protecteur du cœur et des vaisseaux. Il fluidifie le sang, fait baisser la tension artérielle et même le mauvais cholestérol. C'est enfin un bon désinfectant intestinal. L'idéal serait d'en manger une gousse par jour. Utilisez-le pour parfumer vos plats. Afin de le rendre plus digeste, enlevez le germe, et afin de lutter contre la mauvaise haleine, croquez un brin de persil.

L'ananas, riche en potassium et magnésium, est diurétique. Il contient, en outre, une enzyme rare, la briméline, qui favorise le drainage. L'artichaut, diurétique, est également un excellent dépurateur biliaire. Le citron aide à combattre la fatigue grâce à sa richesse en vitamine C. Il régule le pH sanguin (taux d'acidité).

Les choux, très peu caloriques, apportent des fibres. Mais attention, celles-ci, très fermes, irritent les intestins fragiles. Ces légumes sont riches en vitamine C (75 mg pour 100 g, ce qui suffit presque à couvrir nos besoins journaliers). Toutefois, leurs composés soufrés les rendent indigestes. Pour éviter ce désagrément, cuisez-les sans couvercle. Le cresson et la roquette participent à la régénération de la flore intestinale et donc au bien-être digestif.

Le poireau, cousin de l'oignon, contient une mine de fibres pour stimuler et purifier les intestins. Les poivrons et le piment mobilisent et purifient les intestins

Questions

Quand on a très faim, faut-il manger vite pour se rassasier ?

C'est plutôt le contraire. Pour apprécier ce que l'on mange, prenons le temps de déguster et de savourer les aliments. Par ailleurs, l'effet de rassasiement ne se fait ressentir qu'au bout de 20 minutes environ. Si vous mangez trop vite, vous aurez encore la sensation de faim et serez tenté(e) d'ajouter un aliment à votre repas.

Quels sont les fruits et légumes qui permettent de faire fondre la graisse sur les cuisses et les fesses ?

Certains fruits ou légumes contiennent des enzymes qui ont une action sur les graisses in vitro, c'est-à-dire en laboratoire. Cependant, in vivo (sur le corps humain vivant), il faudrait en consommer de très grosses quantités (ce qui déséquilibrerait totalement l'alimentation) pour noter la même action sur l'organisme. D'autre part, il est impossible de cibler très précisément leur zone d'action. Consulter votre pharmacien ou votre médecin pour plus de conseils sur les crèmes anti-peau d'orange.

Si on ne consomme quasiment aucune huile, est-ce néfaste pour l'organisme ?

L'huile est une source très importante d'acides gras essentiels que l'organisme ne sait pas fabriquer ainsi que de vitamines liposolubles (A, D, E). Une consommation insuffisante d'huile et de matières grasses en général peut avoir des conséquences sur l'ensemble du corps (tissus comme la peau...). Il est conseillé pour une femme d'activité normale de consommer 2 à 3 cuillerées à soupe d'huile et 2 à 3 noix de beurre par jour. En période de régime hypocalorique, ces quantités peuvent être diminuées légèrement avec l'avis de votre médecin ou de votre diététicien qui saura prendre en compte vos habitudes alimentaires et vous conseillera sans créer de carences.

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

Les DÉBATS
Quotidien national d'information
Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

•Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 •Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : http://www.lesdebats.com • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

Ligue 1 Mobilis (19e journée)

L'USMBA nouveau dauphin du MCA

L'USM Bel Abbès a prit la deuxième marche du podium à la faveur de son succès face au MC Oran (2-0), jeudi, dans le cadre de la suite de la 19e journée de la Ligue 1 Mobilis. De leurs côtés, le CS Constantine et le CR Belouizdad ont réussi à s'imposer et respirent quelque peu après un parcours difficile jusque-là.

L'USM Bel Abbès continue donc sur sa lancée en enchainant victoire sur victoire. Les Belabessiens ont récolté 12 points sur 12 possibles, dans leurs dernières sorties et sont classés deuxième (33 pts), à un petit point du Mouloudia d'Alger (34 pts).

Une juste récompense pour les protégés de Si Tahar Cherif El Ouzzani qui ont accroché à leur tableau de chasse la coriace équipe du MC Oran (2-0). Dans ce derby de l'Ouest, les Scorpions ont piqué par deux fois, une première fois juste avant la pause par Zouari (45+1'), avant de porter le coup de grâce à la 58e minute par Balegh (58').

Après avoir connu un début de saison compliqué, sur tous les plans, l'USMBA a fait le choix de la stabilité et les résultats sont là pour en témoigner. De son côté, le MCO ne gagne toujours pas en 2017. Les Hamraoua passent par un véritable passage à vide et perdent du terrain par rapport au trio de tête (4e-29 pts).

Le Chabab respire

Face au MO Béjaia, lanterne rouge, le CR Belouizdad n'a pas raté l'occasion de glaner trois précieux points (3-0). Archi dominateur durant la première mi-temps, le Chabab n'a pas réussi à concrétiser ses nombreuses tentatives et a même failli se faire surprendre dans le temps additionnel, sur une occasion en or lamentablement ratée par Rehal (45+1').

De retour des vestiaires, les Rouge et Blanc ont été logiquement récompensés par un premier but signé de Hamia (49'). Pour sa première sous les couleurs du Chabab, le transfuge de l'O Médéa s'est même offert le luxe de signer un doublé en inscrivant, sur pénalty, un second but à la 67e minute. Rentré en cours de jeu, Lakroum s'est illustré à son tour en clôturant le festival offensif des locaux (91') avec une troisième réalisation.

A la faveur ce cette victoire salutaire, le CRB (11e - 20 pts) respire et compte trois unités d'avance sur la JS Kabylie, premier relégable. Pour sa part, le MOB (16e - 12 pts) enchaine les contre-performances et se dirige inexorablement vers la Ligue 2.

Le CSC confirme

Le CS Constantine confirme son regain de forme. Hôte de l'USM Alger, le CSC a réalisé l'essentiel face au champion sortant (1-0) et prend place dans le ventre mou du classement. A la faveur du but scoré par Sameur (52'), les Sanafir remontent à la 10e place et comptent 21 points dans leur escarcelle.

Côté USMA, les Rouge et Noir (6e - 27 pts) piétinent et se font distancé par le peloton de tête.

Imad M.

Athlétisme/Meeting en salle Eaubonne à Paris

Bouhadda et Benchaa en lice sur 400m

■ Les coureurs algériens Sofiane Bouhadda et Fethi Benchaa seront engagés sur le 400m du meeting en salle d'Eaubonne à Paris, prévu dimanche, a indiqué la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Les deux athlètes qui avaient récemment réussi un bon résultat en ouverture de saison au meeting de Reims, espèrent améliorer leur performances personnelles et se préparer pour les prochaines échéances internationales. Au meeting de Reims, Bouhadda qui était à sa première sortie en salle avait remporté sa série avec un temps de 47.84, alors que Bencheaa avait occupé la seconde place de la 1ere série en 47.44. Bouhadda et Benchaa font partie de la sélection nationale du relais 4x400m.

RCA-PAC (14h30)

Samedi 11 Février:

USMB-MCS (15h)

Tennis/Classement mondial

Ibbou toujours en tête des meilleures algériennes

■ La championne d'Afrique 2015 Inès Ibbou, qui se consacre depuis un peu plus d'un an à la WTA, caracole toujours en tête des meilleures juniors algériennes au classement de la Fédération internationale de tennis (ITF), loin devant ses compatriotes Lynda Benkaddour et Hanine Boudjadi, respectivement 2e et 3e. La sociétaire de l'Académie de Valence (Espagne) pointe en effet à la 265e place du dernier classement ITF, avec 166,25 points, alors que la 2e meilleure algérienne, Lynda Benkaddour (15 ans) est 594e avec 78,75 points, suivie de Hanine Boudjadi (17 ans), qui suivant la dernière publication de l'ITF pointe à la 1066e place, avec 30 points. Ibbou (18 ans) est aussi la meilleure algérienne au classement de la WTA, où elle pointe à la 840e place, avec 15 points. Chez les juniors (garçons), c'est Youcef Rihane qui domine le classement ITF des Algériens (431e avec 95 points), devant Karim Bendjamaâ (527e, avec 77,50 points) et Toufik Sahtali (846e, avec 35 points).

Classement FIFA

L'Algérie chute à la 50e place, 11e en Afrique

L'Algérie a chuté de 11 places et occupe le 50e rang mondial au classement de la Fédération internationale de football (FIFA) de février 2017, publié jeudi sur le site officiel de l'instance planétaire.

Au niveau continental, la sélection nationale a également reculé de 6 places pour devenir 11e équipe africaine devancée par l'Egypte (23e) nouveau leader africain, le Sénégal (31e), le Cameroun (33e), la Tunisie (36e), le RD Congo (37e), le Burkina Faso (38e), le Nigeria (41e), le Ghana (45e), la Côte d'Ivoire (47e), et le Maroc (48e).

Le parcours des Verts, éliminés dès le premier tour, lors de la Coupe d'Afrique des nations de 2017 clôturée dimanche dernier au Gabon par la consécration du Cameroun devant l'Egypte, est pour beaucoup dans leur chute libre qui se poursuit depuis le début des éliminatoires du Mondial-2018.

Il y a deux années, l'Algérie occupait pourtant la 18e place mondiale, leur ayant permis de dominer les classements africain et arabe.

Dans le haut du tableau, l'Argentine garde sa première place au classement FIFA suivi du Brésil (2e) et de l'Allemagne (3e).

Coupe de la CAF

Le MC Alger s'envole jeudi pour Accra

■ Le MC Alger, leader du championnat de Ligue 1 algérienne, s'envole jeudi pour Accra, la capitale ghanéenne, pour y affronter le club local de Bochum United dimanche (15h00 algériennes) en match aller du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Le MCA, tenu en échec mardi dernier par le NA Hussein Dey (1-1) dans le cadre de la 18e journée du championnat, fera le déplacement à bord d'un avion spécial, ce qui va épargner la fatigue à ses joueurs.

L'entraîneur Kamel Mouassa a choisi de prendre avec lui la totalité de l'effectif composé de 24 éléments. Il ambitionne d'aller ''loin dans cette compétition", selon ses déclarations à l'issue du match contre le NAHD, lui qui a déjà remporté la Coupe de la CAF au début des années 2000 sur le banc de la JS Kabylie.

Le vieux club de la capitale, qui compte à son palmarès un seul trophée continental (la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1976) reste sur une participation décevante dans cette même Coupe de la CAF, lorsqu'il avait été éliminé dès le tour préliminaire de l'édition de 2015 face au Sahel du Niger.

Renouvellement des instances sportives

L'heure de l'évaluation pour les dirigeants des fédérations

Le processus de renouvellement des instances sportives algériennes, entamé fin janvier, a enregistré un ralentissement et plusieurs fédérations qui ont procédé à l'adoption de leurs bilans moral et financier ont été "interdites" d'organiser leurs assemblées générales électives avant la validation de leurs bilans par les services du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

La mauvaise gestion pour certaines fédérations et l'échec aux Jeux Olympiques 2016 (JO-2016) à Rio et aux différents championnats du monde entre autres, seraient derrière des décisions d'inéligibilité à l'encontre de certains présidents de fédération en fin de mandat.

Les fédérations sportives avaient signé des contrats d'objectifs pour le mandat olympique (2013-2016), s'engageant, en contrepartie de moyens financiers, à réaliser des résultats."En tant que bureau, nous avons signé un contrat d'objectifs pour l'obtention d'une médaille de bronze lors des Jeux Olympiques de Rio, chose qui n'a malheureusement pas été réalisée. Je souhaite bonne chance au nouveau président et à son équipe", a reconnu le patron sortant de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Messaoud Mati dans une déclaration à l'APS.

Il a tenté ensuite de défendre son bilan : "L'Algérie a qualifié cinq judokas pour les JO-2016. Avec le système actuel très compliqué de qualification, aucun pays africain n'a réussi ce pari".

L'Algérie a remporté deux médailles d'argent par Taoufik Makhloufi (800 et 1500m) aux JO-2016 et des fédérations comme la boxe et le judo n'ont pas pu atteindre ces objectifs, sachant que l'ensemble des fédérations ont pronostiqué un total de 5 médailles à Rio.

Le MJS a commencé par instruire le secrétariat général de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (Fasack) de reporter l'AG élective (AGE) initialement prévue vendredi dernier à une date ultérieure. Abdelmadjid Bouaoud était le seul candidat en lice pour succéder au président sortant Bachir Djelouat.

Pour sa part, Messaoud Mati et son bureau, dont les bilans moral et financier 2016 sont passés à l'unanimité (40 voix oui sur 40 votants), se sont vu notifier une décision d'inéligibilité du MJS et l'AG élective a été reprogrammée pour le 16 février.

Le président sortant de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine, qui avait ouvertement critiqué la préparation des athlètes algériens pour les JO-2016, a vu mardi sa candidature à sa propre succession rejetée par la Commission de recours de l'Assemblée générale.

Ce rejet intervient, selon un communiqué du ministère, sur la "base de la constitution du MJS en tant que partie civile auprès du tribunal de Sidi M'hamed dans la plainte déposée par l'Office central de lutte de la répression de la corruption", ainsi que "sur rapport défavorable de l'inspection générale du MJS en application à l'article 14 (alinéa 2) du décret exécutif 16//153 fixant les dispositions relatives aux dirigeants sportifs bénévoles élus.

On parle de "plus de 10 présidents" de fédération qui seraient déclarés inéligibles dans les jours à venir, exactement comme c'était le cas en 2013.

"Le véritable problème est l'absence des anciens athlètes internationaux et de compétences avérées au seins des assemblées générales. Ce n'est pas du tout normal que des AG de grandes fédérations comptent 40 ou 50 membres seulement", sont unanimes à dire d'anciens athlètes internationaux.

Une évaluation périodique s'imposerait donc pour redresser des situations et ne pas attendre la fin du mandant, faisant perdre au sport national des années et la déperdition de jeunes athlètes prometteurs.

Les DEBATS
http://www.lesdebats.com

Météo

Alger	Oran	Annaba
Ensoleillé	Ensoleillé	Ensoleillé
Min 14 °C	Min 12 °C	Min 15 °C
Max 28 °C	Max 29 °C	Max 28 °C

Fin de l'exportation du sel du Sahara occidental vers le Danemark

«Une victoire importante pour le peuple sahraoui»

L'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental, Western Sahara Ressource Wach (WSRW), a considéré la fin de l'exportation du sel du Sahara occidental occupé vers le Danemark comme une «victoire importante pour le peuple sahraoui» qui n'a jamais été consulté sur ce commerce, ni donné son accord.

«C'est une victoire importante pour le peuple du Sahara occidental. Cela signifie que l'occupation du territoire sahraoui devient un peu moins rentable», a réagi WSRW à la décision de la société danoise, Dansk Vejsalt, le 31 janvier dernier, de cesser toutes ses activités dans la partie occupée du Sahara occidental.

Dansk Vejsalt avait annoncé qu'elle allait se conformer à la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) concernant l'accord commercial UE-Maroc, et ne plus s'impliquer dans des activités illégales ni dans le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental.

Le 21 décembre 2016, un arrêt de la CJUE avait conclu que les accords d'association et de libéralisation établis entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental en raison de son statut spécifique garanti par la charte des Nations Unies.

WSRW a estimé, dans un communiqué, que la décision de Dansk Vejsalt est aussi «une victoire» pour l'ONG danoise, Afrika Kontakt qui lutte contre le colonialisme.

Afrika Kontakt a exercé, sans cesse, des pressions sur la société et ses clients au Danemark, s'appuyant sur la position du Front Polisario, seul représentant légitime du peuple du Sahara occidental, qui «n'a jamais approuvé, ni l'exploitation ni la vente du sel de voierie du Sahara occidental», rapporte WSRW.

Le propriétaire de la société danoise, Dansk Vejsalt, Stig Anthony, qui importait du sel de voierie de Sahara occidental depuis 2013, avait déclaré lors d'une réunion avec l'ONG Afrika Kontakt, qu'il allait mettre un terme à ces importations.

Le directeur de Dansk Vejsalt, Kim Loth, a également informé avoir interrompu sa coopération avec la compagnie américaine Crystal Mountain Sel Sahara, qui importe du sel du Sahara occidental.

Dansk Vejsalt était sous pression, depuis 2014, de plusieurs municipalités danoises qui l'exhortaient à cesser ses activités illégales dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc. WSRW avait rapporté alors, que quatre Municipalités danoises, dont Gladsaxe, avaient décidé de mettre fin à leur contrat d'approvisionnement de sel de voierie avec leur fournisseur, Dansk Vejsalt. Elles avaient expliqué qu'il s'agissait de commerce conclu en violation des droits de l'homme, après avoir été informées par Afrika Kontakt que le sel provenait du Sahara occidental. WSRW relève par ailleurs, qu'un importateur norvégien avait déclaré en 2014 qu'il avait rejeté des importations en provenance du Sahara occidental, en raison de questions de droits de l'homme. Le commerce des produits en provenance du Sahara occidental, territoire encore colonisé, constitue une violation du droit international, à moins que le peuple sahraoui ne soit consulté et donne son accord. Le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, colonisé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

R. M.

France

La Tour Eiffel sera protégée par un mur de verre pare-balles

Un mur de verre pare-balles de 2,50 m de haut s'élèvera à partir de cet automne autour de la Tour Eiffel pour renforcer la sécurité du monument emblématique de Paris, a indiqué jeudi la mairie de la capitale française.

Ce dispositif d'un coût de 20 millions d'euros, dont le projet a été révélé jeudi par le journal *Le Parisien*, remplacera les barrières disgracieuses en place depuis l'Euro 2016 de football, selon la mairie.

«Nous allons remplacer les grilles métalliques sur les axes nord et sud par des panneaux de verre, qui permettront aux Parisiens et aux visiteurs de retrouver une vue très agréable sur le monument depuis le Champ de Mars et le pont d'Iéna», a indiqué dans un communiqué Jean-François Martins, adjoint au Tourisme de la maire socialiste de Paris, Anne Hidalgo.

Il s'agira d'une «clôture anti-balles qui englobera l'essentiel des jardins de la Tour Eiffel», a souligné Bernard Gaudillère, président de la Société d'exploitation de la tour Eiffel, cité par l'AFP.

«Notre volonté est d'aboutir à un véritable parcours paysager, avec des contrôles plus fluides, qui améliorera le confort des visiteurs et simplifiera leur circulation», a affirmé Jean-François Martins, cité par la même source.

Il avait auparavant, lors d'un point de presse, indiqué que la «situation du risque terroriste reste élevée à Paris et les sites les plus exposées, au premier rang la Tour Eiffel, doivent faire l'objet de mesures de sécurité particulières».

Il faut donc pérenniser le dispositif actuel, qui impose au visiteur palpation et fouille des sacs dans un périmètre délimité, notamment par des barrières métalliques et des constructions modulaires «assez inesthétiques», selon lui. Le nouveau dispositif doit pouvoir empêcher «les intrusions et les projections sur le parvis, d'individus ou de véhicules». Il sera donc élargi et inclura les deux jardins et les deux lacs qui encadrent la tour, selon la même source. Une fois que le visiteur aura été contrôlé, la «circulation autour de la tour Eiffel ne changera pas. L'accès au parvis restera gratuit», selon l'élu.

L'objectif est que les travaux soient mis en oeuvre avant la fin 2017.

R. F.

Depuis le début de l'année

Le monoxyde de carbone à l'origine de 49 décès

49 personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone émanant des différents appareils de chauffage au niveau national en 2017 (du 1er janvier au 9 février), a indiqué jeudi le colonel Farouk Achour, directeur central de la Protection Civile.

L'augmentation sensible du nombre de décès durant cette période est principalement due aux «conditions climatiques rigoureuses et à la chute du mercure, notamment au niveau de la région des Hauts-Plateaux qui a enregistré le plus lourd bilan», a indiqué le colonel Achour en marge d'une journée de sensibilisation au profit des directeurs des établissements éducatifs relevant de la direction de l'éducation d'Alger-Centre, sur le plan de sécurité au niveau des établissements éducatifs et la prévention des différents accidents.

Malgré le nombre de décès déploré en moins de deux mois, les interventions des agents de la Protection civile ont permis de sauver d'une mort certaine 764 personnes au niveau national, a-t-il précisé, ajoutant que un million d'interventions a été enregistré en 2016 au niveau national dont 40% au niveau de la wilaya d'Alger. Evoquant les raisons des asphyxies au monoxyde de carbone, le même responsable a cité «la vétusté des appareils de chauffage, l'absence de maintenance et l'inobservation des règles de raccordements ainsi que l'installation anarchique».

Reda A.

ACTU...

Souk Ahras et Ouargla

Importante saisie de cigarettes et sachets de tabac

Deux mille quatre cent paquets de cigarettes, 284 sachets de tabac et 271 unités de boissons alcoolisées ont été saisis par les éléments de la police judiciaire des wilaya de Souk Ahras et Ouargla, indique hier un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale.

Deux opérations distinctes de la police judiciaire dans les wilaya de Ouargla et Souk Ahras ont permis la saisie de 2 400 paquets de cigarettes, de différentes marques, 284 sachets de tabac et 271 unités de boissons alcoolisées destinées à la vente sans facturation, précise la même source.

La Dgsn précise dans son communiqué que pour la première opération, les services de police ont perquisitionné dans le domicile d'un suspect où 2 400 paquets de cigarettes de différentes marques ont été découverts, et 284 sachets de tabac à chiquer.

Pour la deuxième opération, la police judiciaire a exploité des informations faisant état d'importantes quantités d'alcools stockées dans la forêt attenante à la ville de Ouargla, ajoute la même source, selon laquelle l'intervention de la police judiciaire a permis la saisie de 271 unités de boissons alcoolisées destinées à être vendues de façon illicite.

R. L.

Selon le ministère de la Défense

164 harraga interceptés en janvier

Onze personnes ont été sauvées durant le mois de janvier dernier par les unités des Forces navales qui ont mis en échec des tentatives d'immigration clandestine de 164 personnes de nationalité algérienne, indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre des opérations de sauvetage, de lutte contre l'émigration clandestine et le trafic de drogue, menées le long du littoral du pays, les unités de nos Forces navales ont enregistré, durant le mois de janvier 2017 à travers leurs interventions, le sauvetage de 11 personnes dont deux enfants et l'assistance portée à cinq chalutiers en difficulté», note la même source. Les Forces navales ont également procédé à «la mise en échec de tentatives d'immigration clandestine de 164 personnes de nationalité algérienne dont trois femmes et six mineurs, ainsi que 13 immigrants africains dont trois femmes, et la saisie de 87,7 kg de kif traité»s.

T. N.

Béjaïa

L'explosion d'un aérosol fait trois blessés graves

L'explosion d'un aérosol placé à côté d'un chauffage à gaz a fait jeudi à Oued Ghir trois blessés graves parmi les membres d'une même famille, a-t-on appris auprès du CHU de Béjaïa. Les victimes, un père, âge de 37 ans et ses deux enfants, âgés respectivement de 3 ans et 18 mois, ont été brûlés au second degré, a-t-on précisé de même source, indiquant que la gravité de leurs cas a nécessité leur évacuation vers un établissement spécialisé à Alger. L'aérosol, un désodorisant qui se trouvait a proximité d'un chauffage fonctionnant au gaz de ville, a d'abord explosé avant de provoquer un incendie, rapidement maîtrisé, a-t-on ajouté, appelant à la vigilance, notamment en cette période de froid où les risques d'accidents domestiques (monoxyde de carbone et explosion) sont fréquents.

R. B.